

**Compte Rendu de "Libération animale et végétarisation
du monde. Ethnologie de l'antispécisme français"
Catherine-Marie Dubrueil, Paris, Editions du CTHS,
2013.**

Jérôme Michalon

► **To cite this version:**

Jérôme Michalon. Compte Rendu de "Libération animale et végétarisation du monde. Ethnologie de l'antispécisme français" Catherine-Marie Dubrueil, Paris, Editions du CTHS, 2013.. 2014. halshs-00968606

HAL Id: halshs-00968606

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00968606>

Submitted on 12 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES LIVRES

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « *Revue française de sociologie* »

2015/2 Vol. 56 | pages 385 à 427

ISSN 0035-2969

ISBN 9782724634235

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2015-2-page-385.htm>

Pour citer cet article :

« Les livres », *Revue française de sociologie* 2015/2 (Vol. 56), p. 385-427.

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Testart (Alain), *L'amazone et la cuisinière. Anthropologie de la division sexuelle du travail.*

Paris, Gallimard (Bibliothèque des sciences humaines), 2014, 188 p., 17,90 €.

Dans ce livre posthume, publié une année après sa mort, le grand anthropologue Alain Testart revient sur une thèse qu'il avait développée en 1986 dans son *Essai sur les fondements de la division sexuelle du travail chez les chasseurs-cueilleurs* (Éd. de l'EHESS). Il montrait alors la permanence de la répartition des tâches entre les sexes dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs et l'expliquait par un ensemble de croyances, interdits et tabous concernant le sang des femmes. Dans *L'amazone et la cuisinière*, il étend cette explication à l'ensemble des sociétés humaines, c'est-à-dire aux sociétés traditionnelles, y compris celles de la vieille Europe, et aux sociétés de la modernité. Vaste entreprise à laquelle le livre n'est qu'une modeste contribution. L'ouvrage n'en développe pas moins une thèse forte, exposée de manière limpide et fondée – comme toujours chez A. Testart – sur une immense érudition.

L'anthropologue rappelle que les femmes ont toujours travaillé dans toutes les sociétés humaines et ajoute que la modernité n'a pas profondément bouleversé la vieille division du travail entre les sexes, même si depuis peu les choses changent. Ce n'est pas le changement à venir qui l'intéresse mais plutôt l'étonnante permanence et la quasi-universalité de la répartition des activités masculines et féminines sur une période de plusieurs millions d'années, qui va des peuples de chasseurs-cueilleurs de la préhistoire aux sociétés actuelles. Aux hommes revient le travail des matières dures (métal, bois, pierre, os, coquilles, etc.), aux femmes celui des matières tendres (filage, poterie, tissage, etc.). Ceci vaut aussi pour les sociétés modernes, où tous les secteurs d'activité fortement féminisés (textile, alimentaire, céramique) se caractérisent par un travail

sur des matières souples ou plastiques alors que les femmes sont absentes dans ceux de la métallurgie ou de l'orfèvrerie, par exemple. A. Testart relève une surprenante récurrence : l'exclusion des femmes des activités liées à la mer et à la chasse au point qu'il faille parler ici d'une sorte de tabou. Notons avant de poursuivre que l'auteur ne fait pas grand cas d'une spécificité des sociétés de la modernité : la très forte présence féminine dans les activités de service pour lesquelles il n'y a pas à proprement parler de matière première, dure ou tendre.

Pour A. Testart, cette quasi-universalité de la division sexuelle du travail s'explique par un ensemble de croyances très anciennes, remontant aux origines de l'humanité. Sa thèse est sociologique au sens durkheimien du terme. Certaines activités étant interdites aux femmes, nous sommes face à des prohibitions qui relèvent nécessairement du domaine de la vie sociale et non de la nature, laquelle rend possible ou non telle ou telle action mais n'interdit rien. L'anthropologue récuse donc les explications naturalistes comme celles qui font intervenir la force physique ou, plus subtilement, la « thèse de la mobilité » selon laquelle les activités qui, comme la chasse, exigent une certaine mobilité seraient impossibles pour les femmes en raison des grossesses répétées et des enfants en bas âge dont elles ont la charge. Il rappelle que les chasses ne sont pas toujours mobiles : ainsi la chasse aux phoques chez les Inuit alors que les femmes en sont rigoureusement exclues. En outre, l'exclusion des femmes n'est pas totale puisqu'elles participent parfois aux chasses collectives en tant que rabatteurs, en s'intégrant dans ce cas au groupe le plus mobile. En revanche, c'est l'usage des armes, comme l'arc ou les lances, qui leur est interdit : « Lorsque les femmes font la chasse, elles la font sans les armes typiques de la chasse. » (p. 25). Cette observation conduit à une conclusion d'importance : c'est dans la mesure où la chasse fait couler le sang animal qu'elle est interdite aux

femmes. Quand ce n'est pas le cas, la femme peut chasser. Cette prohibition en rappelle d'autres qui touchent au sang menstruel des femmes, à son action maléfique, et établissent un rapprochement entre sang des femmes et sang des animaux. La croyance selon laquelle le chasseur doit s'abstenir de tout rapport sexuel et même de tout contact avec la femme avant la chasse est très commune. Quant à la déesse de la chasse, Artemis chez les Grecs anciens, Diane chez les Romains, elle est notoirement vierge. En résumé : « Si la femme ne saigne pas, elle peut faire la chasse, même sanglante. » (p. 28). Le point sensible est donc que l'on ne peut mettre en présence deux sangs, cumuler le sang des femmes et le sang animal.

Cette conclusion est ensuite confrontée à d'autres types d'activités dans d'autres sociétés que celles des chasseurs-cueilleurs : équarrissage, tannage, activités métallurgiques, culinaires, viticoles, etc., jusqu'aux activités liées au culte religieux. De cet examen il résulte que ce qui fait l'objet du tabou n'est pas le sang en lui-même mais son jaillissement ; en témoignent l'égorgeage du cochon dont les femmes sont exclues dans les sociétés paysannes européennes ou la très faible présence des femmes, encore aujourd'hui, dans les métiers de la boucherie. Une seconde précision peut être avancée : ce qui importe, c'est le sang en tant que symbole et rapport, et non en tant que matériau et substance. « Quand une tâche évoque trop fortement le corps féminin dans ses dérèglements, les femmes en sont exclues. » (p. 64). Elles le sont donc du culte religieux sacrificiel, du rite catholique en raison de la transsubstantiation qui transforme le vin en sang du Christ, des activités de la vigne en raison de l'analogie entre le vin et le sang, de la forge du fait de l'assimilation du fer fondu avec le sang menstruel, etc. C'est le rapport entre deux sangs (réels ou symboliques) qui compte, pas le sang en lui-même. La femme est éloignée non de ce qui est trop différent d'elle mais de ce qui est trop semblable.

En considérant le sang comme un symbole, A. Testart étend l'enquête à d'autres domaines comme les activités liées à la mer ou à des tâches plus prosaïques, comme creuser ou couper, le conduisant à cerner les propriétés du geste technique selon qu'il est masculin ou féminin. Si les femmes sont écartées de la marine et de la pêche en haute mer c'est que la mer, comme le corps féminin, peut connaître de violentes perturbations au point qu'elle soit considérée comme femme et la tempête maritime comme une métaphore de la menstruation. Ainsi s'expliquerait la restriction maintenue en France à la présence féminine dans les sous-marins militaires : la femme, elle-même ventre, ne pourrait aller dans le ventre de la mer. On retrouve une analogie avec l'interdiction faite aux femmes de descendre dans les mines ou, dans de nombreuses sociétés traditionnelles, de creuser la terre. Quant aux tâches consistant à couper, l'anthropologue précise que seules les coupures sèches pratiquées sur des matières inertes ou organiques mais non susceptibles de saigner sont autorisées aux femmes. Le geste technique féminin dont l'archétype est moudre, pilonner, écraser présente des propriétés spécifiques : alors que le geste technique masculin consiste à utiliser des outils tranchants ou perforants ou encore lancés (hache, harpon, herminette, etc.), l'outil utilisé par les femmes sert à pulvériser, briser, écraser ou assouplir la matière (travail au pilon, battage du blé, etc.). S'inspirant des travaux d'André Leroi-Gourhan, l'auteur précise : aux hommes revient la « percussion linéaire lancée » (consistant à projeter l'outil en vue de transpercer ou de faire éclater la matière) et aux femmes la « percussion linéaire posée » (raclage des peaux ou réduction des grains en farine). Cette distinction est plus pertinente que l'argument de la force physique ou de la mobilité. A. Testart la rattache à la symbolique du sang selon la logique analogique suivante : « La femme étant sujette à de graves perturbations qui l'affectent à l'intérieur de son corps, elle évitera de produire de telles perturbations

dans l'intérieur des corps qu'elle travaille. » (p. 92).

Après avoir précisé que la division sexuelle du travail dépend d'une multitude de facteurs (économiques et politiques pour certains) et que la structure symbolique liée au sang n'est que le plus important et le plus constant d'entre eux, l'anthropologue cherche à en donner les raisons. L'explication proposée dans le dernier chapitre revêt, de l'avis même de l'auteur, un caractère spéculatif. La thèse, d'inspiration féministe, selon laquelle ce complexe de croyances aurait été inventé pour camoufler et justifier la domination masculine est rejetée au motif que les tabous relatifs au sang ne concernent pas uniquement les femmes mais aussi les prêtres catholiques (qui ne peuvent faire la chasse), les jeunes initiés aborigènes dont les plaies ne sont pas encore refermées (qui ne peuvent chasser non plus), les guerriers amérindiens encore marqués par le sang de l'ennemi (qui ne peuvent faire la guerre), etc. Un ensemble aussi vaste de croyances ne peut avoir été conçu aux seules fins d'inférioriser les femmes, même si, à l'évidence, il produit aussi cet effet. A. Testart considère que ces croyances remontent à la lointaine préhistoire et sont liées à la prohibition de l'inceste. Dans les deux cas, en séparant ce qui est semblable, les prohibitions évitent « la conjonction du même avec le même » (p. 140). Ces croyances fondamentales, comme toutes celles qui en dérivent et alimentent le domaine des peurs irrationnelles, forment une structure symbolique cohérente qui trouve son origine dans la structure sociale, c'est-à-dire dans la règle fondatrice de l'exogamie. De même que le non-respect de cette règle produirait des catastrophes cosmiques, la mise en rapport de deux êtres pareillement affectés par le sang déclencherait les mêmes effets.

La thèse s'oppose à deux autres explications. La première recouvre les thèses naturalistes récusées pour leur naturalisme (expliquer un fait social par un donné biologique) et leur rationalisme (voir dans le fait social le produit de raisons fortes).

L'explication proposée par A. Testart peut être qualifiée de culturaliste : le fait social de la division sexuelle du travail s'explique par des croyances ; celles-ci sont irrationnelles et se sont transmises par inertie, habitudes, préjugés jusqu'à aujourd'hui. L'anthropologue rejette cependant celles qui, parmi les thèses culturalistes, font de la croyance une superstructure destinée à justifier la domination sociale, en l'occurrence celle des hommes sur les femmes.

Aussi séduisante soit-elle, la thèse n'emporte pas la conviction. Elle paraît solidement établie sur deux points : tout ce qui touche au sang des femmes est fermement étayé sur des données ethnographiques et historiographiques qui mettent en avant des raisons de croire (c'est parce qu'il importe d'éviter le mélange des sangs que les prohibitions existent) ; de même en ce qui concerne les outils et la manière de les utiliser avec l'opposition entre gestes techniques masculin et féminin. Plus problématique est le lien établi entre les deux qui oblige à introduire des considérations analogiques fragiles. Par exemple, en premier lieu, A. Testart déduit du fait que les outils masculins opèrent en transperçant ou en faisant éclater la matière, donc en affectant de manière brusque l'intérieur des corps, le fait que, en second lieu, on les interdira aux femmes parce qu'elles-mêmes sont sujettes à des perturbations intérieures analogues. Si cette première proposition est avérée, il n'en va pas de même de la seconde, qui dépend intégralement de la pertinence de l'analogie symbolique établie entre le corps travaillé et le corps féminin. Les raisons de croire à cette proposition sont faibles. Quant à l'explication relative au tabou féminin de la mer, elle repose sur le même type d'analogie entre perturbations corporelles féminines et perturbations (agitations) maritimes. Il n'est pas sûr que l'ethnographie s'accorde à voir dans la mer une métaphore du ventre de la femme. Otons cette prémisse et toute la construction s'écroule.

Par conséquent, l'universalité de la thèse fait problème. On ne voit pas ce qui, sorti

des considérations qui concernent strictement le sang (la mise en rapport de sangs divers), permet d'expliquer la division sexuelle du travail dans toute son ampleur. Aisément convaincu pour la chasse, on reste dubitatif pour l'absence des femmes sur les navires. De même, si reviennent bien aux hommes et aux femmes des outils et des travaux différents, le lien avec la symbolique du sang semble ténu. À voir cette dernière comme une « structure symbolique autonome » (voir Annexe 3, p. 163), on entre dans une logique du symbolique – le sang étant défini comme un symbole avec des correspondants analogiques divers – qui autorise toutes sortes d'analogies et se prive des moyens de distinguer le vrai du plausible en matière de croyance.

En outre, l'auteur le reconnaît, l'explication proposée dans le livre n'est pas exclusive. D'autres éléments jouent, comme l'économie et les rapports de pouvoirs, qui font intervenir l'histoire. Il paraît dès lors très improbable d'entrevoir une explication générale mêlant un universalisme symbolique, qui renvoie à des croyances archaïques, et une causalité historique, qui oblige à considérer chaque société dans son espace-temps spécifique. Ajoutons qu'A. Testart fait remonter les croyances relatives au sang aux sociétés de la préhistoire, lesquelles, selon les paléontologues, ne sont pas nécessairement des structures sociales fondées sur la parenté et l'exogamie. Ici à nouveau, universalisme et contingence historique peinent à coexister.

Jean-Hugues Déchaux

Centre Max Weber
CNRS – Université Lyon 2

Horowitz (Ruth), *In the Public Interest. Medical Licensing and the Disciplinary Process.*

New Brunswick (NJ), Rutgers University Press, 2013, 261 p., \$ 29,95.

Dans son ouvrage intitulé *In the Public Interest. Medical Licensing and the*

Disciplinary Process, lauréat en 2013 du *Book Award of the American Sociological Association, section Sociology of Law*, Ruth Horowitz s'attaque brillamment à l'épineuse question de la participation citoyenne aux États-Unis à travers l'intégration des acteurs de la société civile, ou « citoyens » (*civil members*), dans les conseils médicaux (*medicine boards*). Instances centrales de la régulation de la profession médicale américaine, ces conseils médicaux sont chargés, dans chaque État, de délivrer les autorisations d'exercice (*medical licensing*) et d'appliquer les mesures disciplinaires (*disciplinary process*) : sanction, suspension et interdiction d'exercice consécutives à différents types de défaillances dans les pratiques médicales (négligence, erreur et faute, conduite ne respectant pas les principes de la déontologie médicale). Les citoyens (*civil members*) qui intègrent ces conseils sont des bénévoles qui, le plus souvent, sont d'abord identifiés et recrutés par les associations locales de médecins, puis nommés par les gouverneurs d'État. Ils sont alors appelés membres publics (*public members*).

En s'inscrivant dans la lignée des travaux interactionnistes, R. Horowitz, professeure de sociologie à l'université de New York, développe depuis de nombreuses années une sociologie pragmatique des organismes publics et des instances de régulation au moyen d'enquêtes ethnographiques des pratiques institutionnelles et professionnelles. En revenant sur une expérience personnelle de quinze années en tant que *public member* et sur la réalisation de plusieurs enquêtes ethnographiques dans plusieurs conseils médicaux, elle s'interroge sur la façon dont l'intérêt et la protection du public sont pris en considération dans une société dominée par des intérêts privés et des intérêts professionnels, reposant sur un registre double d'expertise : médical et juridique. Sa posture de recherche permet d'en rendre compte de façon originale et d'aller au-delà de la question de la participation citoyenne en démontrant comment – méthodologiquement et

théoriquement – son mode d'entrée permet d'analyser, sous de nouveaux angles, les transformations de la médecine aux États-Unis au cours de ces quarante dernières années.

Les questions que R. Horowitz soulève sont nombreuses. Comment le point de vue des citoyens est-il considéré par les médecins ? Comment le prennent-ils en compte ? Dans quelle mesure, et comment, la participation des citoyens peut-elle garantir l'intérêt et la protection du public ? Par quels acteurs, et comment, l'intérêt du public dans le domaine de la médecine doit-il être défini ? Par quels acteurs, et à travers quels dispositifs de régulation, la protection de cet intérêt public peut-elle être garantie ? Certaines de ces questions ne sont pas nouvelles. Pourtant, en partant de l'intérêt et la protection du public, la question sociologique de la régulation de la profession médicale se trouve pleinement renouvelée. Comment les citoyens peuvent-ils savoir si les médecins pratiquent la médecine en toute sécurité ? Les citoyens peuvent-ils avoir confiance dans l'autorégulation médicale visant à discipliner leur pratique ? Les citoyens peuvent-ils avoir confiance dans le fait que la régulation professionnelle garantisse l'intérêt et la protection du public ? Peuvent-ils faire confiance aux citoyens intégrant ces conseils médicaux (*public members*), garantissent-ils leur intérêt et leur protection ?

R. Horowitz place au centre de son analyse les interactions entre médecins, associations de défense des malades, experts, juristes et citoyens et mobilise avec finesse un matériau considérable (rapports administratifs produits sur la profession médicale, rapports d'activité et documents internes des conseils médicaux, littérature professionnelle, etc.). Composé de huit chapitres, l'ouvrage rend compte de trois phénomènes interdépendants principaux : l'hétérogénéité des conditions de la participation des membres publics, les rapports de pouvoir et les jeux d'influence qui animent les dynamiques collectives sur les

processus délibératifs et, enfin, la montée du recours au pouvoir judiciaire dans le règlement des affaires disciplinaires, là où l'on pourrait s'attendre à la montée des normes et des standards médicaux issus du mouvement de la médecine fondée sur les preuves. Composé de deux grands ensembles, reposant sur quatre chapitres, le livre allie la volonté sociologique à l'accessibilité des acteurs.

Dans une première partie, R. Horowitz décrit la genèse des conseils médicaux et leur développement. Dans le premier chapitre, elle raconte comment elle est devenue *public member* et retrace ainsi de manière vivante l'histoire de ces conseils. Dans les deux suivants, elle décrit les raisons qui ont conduit à intégrer les citoyens dans ces conseils médicaux, ce qui éclaire en retour leur absence dans certains conseils jusqu'en 2011. L'introduction d'acteurs de la société civile dans ces conseils démarre dans les années 1970, sous l'impulsion de certains législateurs et dans certains États, parallèlement à la mise en place de la *Federal Bureaucracy*. Ces législateurs préconisent la participation d'acteurs n'exerçant aucune fonction médicale ou médico-administrative à la fois pour rendre plus responsables les conseils médicaux en intégrant le point de vue de la société civile et permettre aux citoyens d'y être mieux représentés. Ces conseils, à l'instar du Conseil national de l'Ordre de médecins en France, ont le pouvoir de donner ou de retirer l'autorisation d'exercice. En pratique, l'activité s'est principalement portée sur l'autorisation d'exercice (*medical licensing*) plutôt que sur l'application de mesures disciplinaires dans les années 1970 et 1980. Ce constat rejoint les analyses d'Oswald Hall (« The Stages of Medical Career », *American Journal of Sociology*, 1948, 53, 5, p. 327-336) et d'Eliot Freidson (*Doctoring Together. A Study of Professional Social Control*, The University of Chicago Press, 1975) sur le règlement des affaires disciplinaires reposant pour l'essentiel sur l'autorégulation (le boycott, par exemple). En mobilisant avec rigueur

ces travaux, R. Horowitz attire alors l'attention sur une double transformation de la régulation de la profession médicale puisque, progressivement, à partir des années 1990, les activités disciplinaires s'accroissent et intègrent, d'une part, de nouveaux acteurs extérieurs à la sphère médicale à l'intérieur de cette instance de régulation et, d'autre part, un recours de plus en plus systématique au pouvoir judiciaire destiné à réguler les délibérations. Au cours de la même période, la confiance accordée à la médecine et aux médecins s'effrite, alimente et déplace les enjeux qui sous-tendent les sanctions disciplinaires.

Dans cette première partie, elle montre comment cohabitent, aujourd'hui, deux principaux modèles de fonctionnement de ces conseils médicaux : un modèle dominé par les médecins, reposant sur un registre professionnel et médical, et un modèle placé sous la tutelle de l'administration publique, s'appuyant sur un registre procédural et administratif. Le fonctionnement de ces conseils est hétérogène, dépendant de législations en cours dans chaque État et de l'histoire des relations entre les différents acteurs. Ces conseils font l'objet de pressions importantes de la part du monde médical, des politiques mais aussi des associations de défense des droits des malades et des médias. Le lecteur prend la mesure des tensions et des jeux de pouvoir dans le quatrième chapitre, dans lequel les rapports entre les niveaux fédéral et local, les médias et le partage des opinions publiques débouchent sur de nouveaux rapports de force et d'influence. Ces rapports redessinent le cadre dans lequel les dynamiques collectives délibératives se déroulent ; ils pèsent fortement sur les attitudes des *publics members* que l'ensemble des acteurs cherche alors à contrôler.

Ce quatrième chapitre peut se lire comme une transition vers la deuxième partie de l'ouvrage, dans laquelle R. Horowitz analyse les conditions concrètes de la participation des citoyens, avec pour objectif de dégager des pistes susceptibles d'améliorer le fonctionnement de ces conseils et de

permettre aux citoyens de mieux remplir leur rôle. Les chapitres suivants (5, 6 et 7) décrivent la montée progressive du recours au pouvoir juridique, d'un ordre de droit négocié localement et les différents types de processus disciplinaires. L'autorégulation de la pratique médicale est en effet plus forte aux États-Unis que dans les pays européens et repose sur des procédures privées et un droit local. Les ressources dont disposent les conseils pèsent sur la conduite des investigations qui affecte directement le règlement des affaires disciplinaires (constitution des dossiers, disparitions de pièces et/ou élaboration de pièces à charge ou à défense) et conditionne la participation des acteurs de la société civile. C'est notamment sur les affaires impliquant le comportement des médecins, par exemple dans le cas d'abus sexuels, que les membres publics parviennent à trouver les moyens d'exprimer leur point de vue. Les chapitres 5 et 6 pris ensemble justifient le recours de l'auteur à la notion de transparence pour mieux comprendre les sanctions et les délibérations dans le chapitre 7. Ces trois chapitres mettent en évidence l'important apprentissage mené par les citoyens (*civil members*) pour devenir des membres publics (*public members*) qui contribuent à développer un troisième registre d'action civil/public leur permettant de remplir leur rôle : garantir et protéger l'intérêt du public à l'intérieur de ces conseils. Les registres médicaux, administratifs et civils parlent « du et de droit », et en creux de la responsabilité sociale de la médecine. Dans son dernier chapitre et sa conclusion générale, l'auteure invite ainsi à un modèle délibératif capable de répondre aux aspirations d'une société qui se veut plus démocratique dans ses instances de régulation. En revisitant les travaux d'E. Freidson, R. Horowitz plaide avec conviction en faveur d'un réaménagement du modèle du professionnalisme et de l'autorégulation pour équilibrer la régulation par le marché (consuérisme) et la régulation bureaucratique (managériale).

In the Public Interest constitue une riche contribution à la théorie sociologique.

Indépendamment de l'histoire et du fonctionnement des conseils médicaux et des conditions offertes aux citoyens pour y exprimer leur point de vue, R. Horowitz met en évidence la manière selon laquelle le recours au droit s'est imposé parmi les cadres de référence de la régulation de la profession médicale américaine. L'ouvrage décrit de manière frappante la montée d'un ordre juridique, ordre de droit privé et de droit local, dans la régulation de la profession médicale. Surtout, et c'est l'un des apports majeurs de son entreprise sociologique, elle montre qu'il n'existe pas un ordre juridique homogène mais une multitude de systèmes entretenant entre eux des rapports complexes, parfois contradictoires. Ces rapports contribuent à modifier les termes d'une ou de plusieurs défaillances à sanctionner (par exemple une erreur médicale, une faute consécutive à une pratique médicale menée en état d'ivresse) et donc à modifier la façon de définir et d'appliquer les sanctions susceptibles d'en découler. Cet ordre juridique ne s'impose pas de façon autoritaire dans les conseils, il n'est pas appliqué de façon linéaire. Le recours au droit et les usages de la loi sont négociés et résultent d'une imbrication d'actes de nature variée produits dans des configurations dépendantes de l'histoire et du fonctionnement des conseils médicaux par des acteurs également hétérogènes et aux intérêts différents (médecins, juges, experts, juristes, avocats, représentants de patients, citoyens). Chaque acteur formule son registre d'action en termes juridiques. Chaque chapitre mériterait de plus amples développements tant l'ouvrage couvre un large spectre de phénomènes. Tout au long du livre, on est saisi par la faiblesse de l'influence globale des citoyens sur les décisions disciplinaires, malgré l'identification des situations et des moments dans lesquels les citoyens parviennent (ou pourraient) à intervenir, malgré les pistes pragmatiques proposées à travers le réaménagement du modèle de la régulation professionnelle vers un modèle plus démocratique et transparent. S'inscrivant

pleinement dans la tradition de Chicago, l'ouvrage de R. Horowitz montre combien la sociologie interactionniste peut être une sociologie forte et engagée. Elle (et le lecteur avec elle) n'est pas moins convaincue de la nécessité « démocratique » de mieux considérer le rôle de cette participation citoyenne, et surtout les conditions concrètes pour le remplir. Pourtant, on peut s'étonner de ne pas voir plus explicitement posée la question du mandat conféré à la médecine à travers la définition de l'intérêt et de la protection du public. Finalement, R. Horowitz rouvre habilement les questions de la confiance et de la responsabilité dans les sociétés démocratiques et délibératives, sans recourir directement à la question de la mobilisation des savoirs profanes ni remettre en cause le rôle des régulations professionnelles. Bien que les instances de régulation professionnelle américaines soient difficilement comparables aux instances françaises, son ouvrage invite à appréhender différemment la question de l'intégration citoyenne à travers la participation des « usagers », et en particulier dans le cadre de l'expérimentation de nouveaux dispositifs de prise en charge médicale et sociale autour d'un principe large de respect de l'autonomie des personnes et de leur point de vue.

Lynda Sifer-Rivière

*Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé,
Santé mentale et Société (CERMES3) – CNRS*

Horn (Ruth), *Le droit de mourir. Choisir sa fin de vie en France et en Allemagne.* Préface Simone Bateman.

Rennes, Presses universitaires de Rennes (Essais), 2013, 172 p., 14 €.

Les innovations médicales ont fortement contribué à modifier les rapports à la vie et à la mort. L'existence de situations de survie, assistée par les nouvelles technologies médicales, interroge les limites de cette intervention et le sens de ces vies

prolongées, fabriquant ainsi « le droit de mourir » en question de société dont l'actualité est vive. Le problème pour une société est le suivant : l'individu ne désire pas seulement sa mort comme libre, autonome et réfléchie, mais aussi l'aide d'un tiers afin d'y mettre un terme. Partant de ce constat, le raisonnement de Ruth Horn s'inscrit dans une sociologie éthique, alors que le sujet a été jusqu'alors traité des points de vue de la sociologie de la médecine ou des mouvements sociaux, comme le souligne Simone Bateman dans la préface. Refusant de limiter la controverse à un débat binaire sur ce qui constitue le « bien mourir », R. Horn, s'appuyant sur une étude, nourrit en profondeur la réflexion sur la fin de vie sur trois niveaux d'analyse : le niveau institutionnel des cadres juridiques, le niveau organisationnel des cadres médicaux dans lesquels sont prises en charge des fins de vie et le niveau clinique des pratiques mises en œuvre dans les relations patients-médecins.

L'enquête de R. Horn vise à examiner le débat sur la fin de vie et à comparer les pratiques concrètes dans deux pays (la France et l'Allemagne) qui, comme le précise l'auteur, *pour le moment*, refusent l'euthanasie et l'assimilent, du point de vue juridique, à un homicide. Mais dans la mesure où ces pratiques (euthanasie, aide à mourir, assistance au suicide) font débat, l'auteur interroge ce qui pourrait justifier la levée, partielle ou exceptionnelle, de leur interdiction. Dans une démarche comparative, R. Horn élargit l'objet aux conditions dans lesquelles la maladie grave et la fin de vie sont prises en charge dans des contextes sociaux, culturels, historiques et institutionnels spécifiques, envisagés comme des contraintes structurelles pesant sur l'action. L'auteur montre comment celles-ci suscitent des discours et « font émerger une question morale comme débat public dans une société » et comment ce débat renvoie en retour « aux difficultés pratiques des personnes impliquées » (p. 22).

Fondamentalement, la question du « droit de mourir » est celle d'un « faire

mourir » ou non, imposée par la complexité des situations de fin de vie. La réponse législative française en faveur d'un droit de « laisser mourir » ou loi du 22 avril 2005, dite Loi Leonetti, tout en excluant l'euthanasie, s'oppose à l'obstination déraisonnable, met l'accent sur la collégialité dans les prises de décision et reconnaît la possibilité du refus de traitement par le patient. Mais si cette loi établit de nouveaux droits aux malades, comme celui des directives anticipées – instructions rédigées au préalable par les personnes sur les traitements et les soins qu'elles souhaitent (ou ne souhaitent pas) recevoir dans l'éventualité d'une incapacité d'exprimer leur volonté – elle rappelle aussi, comme le souligne R. Horn, que « la décision reste du ressort du médecin ». Cette loi définit plus précisément les pratiques médicales autorisées et interdites en fin de vie plus qu'elle ne constitue un droit du patient. En Allemagne, l'euthanasie – le mot comme les pratiques auxquelles il renvoie – est associé au régime nazi et reste impensable. Le débat sur les pratiques autour de la fin de vie est consigné sous le terme « aide à mourir » (*Sterbehilfe*), dont la différenciation repose principalement sur « qui décide de l'acte, le médecin ou le patient, et sur la valeur du consentement » du patient (p. 38). L'« aide à mourir » renvoie au devoir du médecin en matière de soutien au patient. Celui-ci ne se limitant pas au traitement, il oblige aussi à l'accompagnement, aux soins de confort et au soulagement des douleurs. Si tout acte accélérant la mort d'une personne reste condamné pénalement, le droit allemand évolue en faveur du respect de la volonté du malade, érigeant ainsi l'autonomie du patient en principe, et justifiant par cette voie le fait pour le médecin de « ne pas intervenir à "tout prix" ». Pour R. Horn, le poids différencié accordé à l'autonomie du patient en France et en Allemagne est un trait essentiel de la variabilité des pratiques. Il s'explique par le contexte historique (le nazisme en Allemagne), l'importance du principe d'autonomie kantien (avant la période nazie) et le type d'intégration des

soins palliatifs en milieu hospitalier (le niveau organisationnel).

L'approche défendue par le mouvement des soins palliatifs et de l'accompagnement, pour la prise en charge des fins de vie, est identique dans les deux pays et a servi à constituer une même spécialité médicale caractérisée par son interdisciplinarité et fondée notamment sur la limitation des pratiques d'acharnement thérapeutique, l'individualisation de la prise en charge des malades et la réintégration de la mort dans la vie sociale. Pour autant, des différences nationales demeurent au niveau de l'organisation structurelle de la médecine. En France, les équipes mobiles de soins palliatifs connaissent des difficultés à s'intégrer à l'hôpital. En Allemagne, les soins palliatifs sont structurés comme toute autre spécialité médicale hospitalière, permettant une continuité des soins entre médecine curative et palliative : une prise en charge palliative débute au moment où le diagnostic d'une maladie fatale est posé ; ce qui atteste, selon R. Horn, d'« une approche plus holistique du patient » (p. 66), renforcée par l'existence d'un réseau d'accompagnement à domicile plus étendu qu'en France.

Après avoir examiné les niveaux institutionnel et organisationnel du débat, R. Horn propose d'étudier les pratiques des médecins (non spécialisés en soins palliatifs) face aux situations de patients en fin de vie, à partir d'observations et d'entretiens menés un an après la Loi Leonetti, fixant les règles concernant l'arrêt de traitement et l'usage des antalgiques. On peut cependant regretter l'absence d'indications relatives aux terrains, aux échantillons des populations de médecins interviewés, aux observations menées. L'ambition de l'auteur est principalement comparative, plutôt que proprement monographique. L'enquête sert ici essentiellement à montrer que les problèmes liés à la fin de vie ne relèvent pas d'une seule question morale (même si celle-ci demeure), mais concernent aussi les manières de discuter et gérer les problèmes pratiques.

Au « malaise des médecins français » face aux patients en fin de vie, l'auteur oppose la « recherche d'alternatives » des médecins allemands. Ce qui a des conséquences pour les patients : d'un côté, en France, les difficultés de l'annonce du pronostic et le questionnement sur les bénéfices d'une information complète au patient ; de l'autre, en Allemagne, une obligation de l'information du patient, loyale, honnête et détaillée, base d'une relation de confiance pour « trouver ensemble comment vivre avec la situation » ; d'un côté, l'appel tardif des services curatifs aux équipes mobiles de soins palliatifs (réticence, concurrence, peur de l'usage des antalgiques) ; de l'autre, des transferts rapides des patients vers des unités de soins palliatifs. Reste cependant toute l'ambiguïté de la « conscience ouverte » (B. Glaser et A. L. Strauss), un des types de conscience de la mort qui implique de « négocier en permanence le "bon" moment » pour l'affronter ouvertement.

L'analyse des décisions de limitation ou d'arrêt thérapeutique vient ensuite compléter cette comparaison, dans des situations d'incertitude sur « l'utilité d'un éventuel "dernier" traitement dont l'efficacité n'est pas garantie » (p. 93). L'attachement à l'efficacité thérapeutique des médecins français rend difficiles l'acceptation de ses limites et les décisions d'arrêt de traitement, parfois contre l'avis du malade. Alors que les médecins allemands mettent tous, avant tout, l'accent sur le respect de la volonté du patient. Ce « souci de ne rien imposer » s'appuie sur des observations (déjà relevées par B. Glaser et A. L. Strauss) « que les patients sont souvent moins inquiets de leur mort que leurs proches » (p. 112) ; l'arrêt de traitement signifiant pour ces derniers la fin de l'espoir et un sentiment d'abandon médical.

« Hâter ou aménager la mort ? » L'auteur clôt l'ouvrage en revenant sur la question de l'euthanasie rapportée aux réactions des médecins face aux demandes de mourir. On voit comment elles surgissent dans les contextes où « les médecins

cherchent moins explicitement à intégrer le patient dans la prise de décision thérapeutique » (p. 157), là où le patient ne parvient pas à faire entendre sa volonté. R. Horn souligne en ce sens que la revendication de l'euthanasie est « souvent motivée par la peur de perdre son autonomie », exprimant alors le désir d'une liberté ultime.

Le livre de R. Horn apporte donc une compréhension essentielle à la question qui fait débat, mais il n'est pas sans défauts. Redondant par moments, il laisse aussi l'impression trop nette d'un modèle médical allemand idéalisé orienté vers le respect de la volonté du patient contre un modèle médical français guidé par l'efficacité thérapeutique et par ses propres préoccupations. L'auteur pointe une objection à l'attitude des médecins allemands quant à leur « tendance » à transférer « trop rapidement » des patients en unité de soins palliatifs pour « se décharger » des cas complexes (p. 119), cependant elle ne la développe pas. Mais tout l'intérêt de cet ouvrage est de souligner la nécessaire prise en compte des différents niveaux d'analyse pour ancrer le débat grâce aux analyses empiriques et cerner toute l'ampleur des enjeux qu'il contient.

Karine Roudaut

LABERS – Université de Bretagne Occidentale Brest

Lois (Jennifer), *Home Is Where the School Is. The Logic of Homeschooling and the Emotional Labor of Mothering.*

New York (NY), New York University Press, 2013, x-229 p., \$ 22.

L'ouvrage porte sur les mères qui pratiquent aux États-Unis le *homeschooling*, c'est-à-dire assurent elles-mêmes l'instruction de leurs enfants non scolarisés. Jennifer Lois étudie plus spécifiquement comment ces femmes se situent relativement au modèle dominant de la maternité : l'« *intensive mothering* ». Suivant Sharon

Hays (*The Cultural Contradictions of Motherhood*, Yale University Press, 1996), cet ensemble de normes exige d'une « bonne » mère qu'elle fasse passer son enfant avant toute considération personnelle, qu'elle lui consacre temps, statut et finances, et qu'elle s'implique intensivement, intellectuellement comme émotionnellement dans son éducation. Dans une perspective féministe, une telle implication menace l'épanouissement personnel et la réussite professionnelle des femmes. Endosser le modèle de l'*intensive mothering* revient dès lors à consentir des « sacrifices » dont les *homeschooling mothers*, mobilisées à plein temps pour l'instruction de leur enfant, présentent une figure extrême.

L'enquête de terrain, exposée dans l'introduction et le chapitre premier, procède principalement par entretiens. Pendant deux années, à partir du printemps 2001, J. Lois a entretenu des contacts avec une association de parents non scolarisants d'une région états-unienne, semi-rurale, au taux d'instruction en famille deux fois supérieur à la moyenne fédérale. À l'image de la population de référence, les vingt-quatre mères interrogées composent un échantillon divers aux plans social, religieux et ethnique, tout en connaissant pour profil modal des femmes de classe moyenne, blanches, évangéliques et diplômées de l'enseignement supérieur.

La première partie retrace les émotions éprouvées par les mères au moment de choisir le *homeschooling* et d'affronter les stigmates associés à cette forme déviante d'éducation. La partie suivante est consacrée aux émotions engendrées par la confrontation quotidienne aux exigences de cette forme extrême d'*intensive mothering*. La troisième partie restitue le regard plus général des mères sur les péripéties, résultats et suites de leur trajectoire de *homeschooling mother*. Pour cette dernière partie, seize des vingt-quatre enquêtées ont été réinterrogées, six ans après la première phase d'enquête.

Terrain original pour étudier les mères, le *homeschooling* confirme que l'*intensive mothering* est un idéal inaccessible : cesser de travailler pour se consacrer à l'éducation des enfants ne prémunit ni contre le *burnout*, ni contre le sentiment de culpabilité. De plus, le *homeschooling* expose les mères aux reproches de ne pas épouser la norme scolaire (et, partant, de menacer la socialisation et l'avenir des enfants), ainsi qu'aux soupçons d'être arrogantes (à se substituer à des enseignants professionnels), surprotectrices (à empêcher leurs enfants d'affronter le monde), extrémistes (à n'accepter aucun désaccord avec l'École) ou égoïstes (à privilégier leur bien-être). Face aux accusations, la contre-argumentation des mères conforte le modèle dominant de l'*intensive mothering* : si la pratique déviante est revendiquée, c'est comme moyen spécifique, justifié par la singularité de l'enfant et l'expertise de sa mère, pour atteindre la norme. Pour évaluer rétrospectivement la réussite du *homeschooling* de leurs enfants, les mères arguent des objectifs communs d'éducation morale, d'épanouissement et de réussite universitaire et professionnelle.

Une deuxième originalité de l'ouvrage réside dans l'approche de la maternité sous l'angle privilégié des émotions. Suivant la perspective ouverte par Arlie R. Hochschild (*The Managed Heart*, University of California Press, [1983] 2012), J. Lois écoute les femmes rapporter qu'elles doivent, pour être « bonnes mères », éprouver et prouver de « bons » sentiments (ici, se montrer confiantes, protectrices, morales et impliquées), c'est-à-dire prendre et donner acte de règles de sentiments (*feeling rules*) en s'y ajustant (*emotion work*). Cette approche permet de comprendre le choix du *homeschooling* autrement que par les motivations religieuses ou pédagogiques : c'est au fil d'une confrontation émotionnelle à la maternité (et à ses standards) qu'une mère reste à domicile pour poursuivre l'éducation de son enfant parvenant à l'âge scolaire. Dix-neuf des vingt-quatre enquêtées rapportent

avoir éprouvé des sentiments intenses qui, telle une révélation (« *epiphany* »), leur font considérer que l'amour de leur enfant impose de les instruire à domicile. Cinq autres mères, en revanche, ont choisi le *homeschooling* sans y voir le meilleur mode d'éducation ; éprouvant regrets ou ressentiments, ces « *second-choicers* » agissent notamment sous la pression de leur mari ou des difficultés scolaires de leur enfant. À long terme, concevoir l'instruction en famille comme l'objet d'un choix, plutôt que comme une évidence qui s'impose, s'accompagne d'émotions problématiques et caractérise des trajectoires de (non-) scolarisation peu linéaires.

Outre l'intérêt pour les émotions, l'originalité théorique de l'ouvrage tient à son recours à la sociologie du temps. Si ces mères au foyer n'ont certes pas à arbitrer entre les temps de travail rémunéré et domestique, elles ressentent vivement la difficulté à agencer leurs activités de femme, épouse, mère et enseignante. Les exigences, ambiguïtés et contradictions de ces différents rôles engendrent inquiétude, stress, frustration, ressentiment vis-à-vis du mari ou encore *burnout*. Pour y parer, les stratégies « quantitatives » de rationalisation du temps (telle l'adoption d'un emploi du temps structuré) échouent inévitablement. Confier aux maris l'enseignement d'une discipline donnée, afin de libérer une plage horaire « personnelle » pour leur femme, s'avère également périlleux. Les mères qui évitent le *burnout* sont celles qui déploient plutôt des stratégies « qualitatives », consistant à réinterpréter leurs activités de manière à décloisonner les rôles. Ainsi lorsqu'une mère propose de prendre des leçons de piano en même temps que sa fille, ou lorsqu'une autre interdit l'accès à la cuisine lorsqu'elle fait la vaisselle : toutes deux font d'un temps d'éducatrice ou de ménagère un temps-pour-soi (« *me-time* »). Le même processus explique pourquoi – comme le montrent souvent les études sur le *homeschooling* – les mères abandonnent progressivement une pédagogie scolaire au profit de pratiques moins

structurées : leur rôle d'enseignante s'en retrouve dilué dans (ou harmonisé avec) celui de mère.

L'apport central revendiqué par l'ouvrage se situe au croisement des sociologies des émotions et du temps. Pour étouffer les sentiments négatifs liés à la décision d'instruire à domicile, ces mères découpent et isolent leur situation d'*intensive mother* comme période biographique en voie d'achèvement (procédé de « *sequencing* », suivant Anita Garey et Christina Bobel), anticipent les regrets et nostalgies dont elle sera l'objet lors des périodes ultérieures, et font de cette anticipation un levier pour jouir pleinement de leur présent et le faire durer autant que possible (« *savoring* »). J. Lois propose de ranger dans une classe spécifique ces émotions (nostalgie, regret, espoir, crainte, etc.) spécifiquement engendrées par la manipulation de catégories temporelles (« *temporal emotions, that can only be felt by crossing time frames* », p. 190). Surtout, elle observe que la gestion conjointe des émotions (l'*emotion work* d'A. R. Hochschild) et du temps (le *time work*, d'après Michael Flaherty) s'apparente fondamentalement à un travail identitaire. En discutant sur le temps qui passe afin de justifier leur implication intensive, en se définissant au présent par une projection dans le futur, en se construisant (dans) leur propre histoire, ces mères éprouvent une identité tendanciellement plus stable et plus cohérente. *Grounded theorist* inspirée par Kathy Charmaz, J. Lois synthétise ces résultats empiriques et inspirations théoriques dans un concept original : le *temporal emotion work*.

Clair et concis, l'ouvrage ne s'appesantit pas sur les difficultés méthodologiques et théoriques qu'il soulève. Les activités professionnelles, parcours universitaires, origines sociales et revenus des enquêtées sont, pour l'auteure, secondaires. L'enquête par entretiens avec les seules mères minore le rôle des conjoints dans le « choix » du *homeschooling*, comme l'illustre un entretien exceptionnellement mené en présence d'un mari (p. 65-67).

Faute d'observation directe, l'ajustement aux normes de la maternité intensive se présente surtout comme un travail mené par les mères sur leurs propres représentations (*cognitive work*), au détriment d'autres formes, par exemple corporelles, d'*emotion work*. La discussion des catégories classiques d'A. R. Hochschild manque également lorsque J. Lois, probablement pour suggérer que le travail des mères est aussi aliénant et source de *burnout* que celui d'employées contractuellement tenues d'accomplir un travail émotionnel, désigne l'*emotion work* des mères comme un *emotional labor*. Il y aurait pourtant ici l'occasion d'interroger les déplacements que font subir, à la frontière public/privé, ces femmes qui s'approprient un rôle normalement reconnu à des professionnels liés, directement ou non, aux pouvoirs publics.

Riche et dense aux plans empirique et théorique, l'ouvrage contextualise suffisamment ses données pour offrir aux lecteurs une introduction aux recherches sur le *homeschooling* et, surtout, sur le *mothering* aux États-Unis. Son intérêt va cependant au-delà : il intéressera les auteur-e-s des différents champs des sciences sociales qu'il propose, de manière originale, de nouer plus encore que de simplement faire dialoguer : les sociologies des émotions, du temps, de la déviance, de la famille et du genre.

Philippe Bongrand

École, Mutations, Apprentissages (ÉMA)
Université de Cergy-Pontoise

**Daverne (Carole), Dutercq (Yves),
Les bons élèves. Expériences et
cadres de formation.**

Paris, Presses universitaires de France
(Éducation et société), 2013, 212 p.,
18 €.

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ont la réputation d'accueillir des lycéens aux résultats scolaires excellents. Habituellement présentées comme

particulièrement sélectives, elles sont également marquées au fer de la compétition et de l'individualisme effréné. L'enquête conduite par Carole Daverne et Yves Duterqc auprès de lycéens candidats à l'entrée en CPGE, de préparatoires et de professeurs des Académies de Nantes, Rouen et Paris complexifie sensiblement ce tableau. Les résultats présentés et analysés dans l'ouvrage s'appuient sur 57 entretiens conduits avec des élèves (n = 20) et étudiants (n = 37) auxquels s'ajoutent 24 entretiens avec des professeurs de CPGE. Les réponses (n = 277) à un questionnaire adressé à l'ensemble des préparatoires de première année scientifique, commerciale et littéraire de l'Académie de Nantes sont, quant à elles, complétées par les données d'un questionnaire administré à l'ensemble des professeurs de CPGE de cette académie, avec 180 répondants au total.

En premier lieu, et il faut le noter, toutes les places en CPGE ne sont pas pourvues. Bien sûr, la concurrence est rude pour l'entrée dans les CPGE des lycées de centre-ville, dotées d'une aura parfois nationale. Il reste que la politique de démocratisation de l'enseignement supérieur s'est accompagnée d'ouvertures, entre 1985 et 1995, de CPGE dans des lycées de proximité. Les opportunités d'accès aux grandes écoles les plus cotées sont de fait moindres pour les étudiants qui les fréquentent, et les résultats aux concours d'accès en attestent clairement. Néanmoins, ce ne sont donc plus uniquement les « très bons élèves », mais également les « bons élèves » de l'enseignement secondaire, qui fréquentent aujourd'hui des CPGE aux caractéristiques plurielles. Si les CPGE « classiques » continuent à recruter selon des logiques élitistes, on ne peut ignorer que d'autres existent, leur recrutement étant socialement moins homogène.

Sur ce terrain, l'enquête fait état des ajustements auxquels se livrent les professeurs pour dispenser leurs connaissances à ces élèves. Là encore, le livre tord le cou à une croyance en l'indifférence à la différence des

professeurs à l'endroit de leur public. La logique du rouleau compresseur ne traduit que très partiellement les logiques d'engagement du corps enseignant au côté des préparatoires. Brillants, voire excellents eux-mêmes du temps où ils étaient en CPGE, les enseignants d'aujourd'hui revendiquent le choix de leur affectation en CPGE, de préférence notamment à un investissement dans des activités de recherche couplées à de l'enseignement dans le cadre universitaire. Ils apprécient d'enseigner à des élèves jugés « motivés », particulièrement attentifs aux contenus dispensés et réceptifs aux conseils prodigués. Bien qu'impliquant un travail assez copieux en termes de préparation de cours et de correction de devoirs, ces professeurs s'affirment heureux de leur sort et ravis de travailler avec ces « bons élèves ». La démocratisation (relative) de l'accès aux CPGE les réjouit également dans la mesure où elle leur donne le sentiment de participer au mouvement (tout relatif lui aussi) d'ouverture aux classes moyennes et aux franges supérieures des classes populaires d'un segment de l'enseignement supérieur jusque-là accessible à une élite scolaire/sociale.

L'expérience étudiante des préparatoires (plus que l'expérience lycéenne des candidats à l'entrée en CPGE) retient l'attention de C. Daverne et Y. Duterqc. Les auteurs font état des stratégies déployées par les enquêtés pour satisfaire aux exigences du corps enseignant. D'aucuns profitent à plein de l'internat pour maximiser le temps dédié aux activités scolaires. D'autres rentabilisent leurs longs déplacements domicile-lycée pour réaliser les mêmes tâches. À la lecture des entretiens, on accède aux méthodes mises en œuvre par les préparatoires afin de « gérer » – véritable leitmotiv évoqué à longueur d'entretiens – l'enchaînement des cours, des devoirs, des contrôles. Fatigue, sommeil, pauses, sociabilité et activités récréatives sont également « gérés » suivant une logique de rationalisation des temps et dans un but de rentabilisation de leur usage. L'enquête fait état des problèmes d'organisation rencontrés par

certains étudiants relativement dilettantes jusque-là et peinant à « se mettre au travail ». Inversement, la capacité à supporter des charges de travail, expérimentée notamment l'année de terminale, permet à certains préparateurs de mieux répondre aux attentes conséquentes des enseignants.

L'ouvrage de C. Daverne et Y. Dutercq s'appuie sur les résultats de deux questionnaires adressés, pour l'un, à des lycéens candidats à l'entrée en CPGE et, pour l'autre, à des préparateurs ; et sur l'exploitation d'une série d'entretiens avec des préparateurs et des enseignants exerçant en CPGE. Les auteurs disposent ainsi d'un matériau d'enquête permettant de croiser les sources d'informations et les points de vue des acteurs interrogés. Il ressort explicitement de cette enquête que l'enfer promis aux candidats ne correspond pas au quotidien effectif des préparateurs. Certes la charge de travail est sans commune mesure avec celle attendue au lycée. De fait, les étudiants sont invités à acquiescer, au plus tôt, des méthodes de travail qui leur permettront de gérer au mieux les exigences de la première année en CPGE. Leurs notes chutent assez considérablement et la remise en cause de leurs performances est assez fréquente. Leurs loisirs se réduisent sensiblement et perdent de leur régularité. Leur sociabilité se résume assez fortement aux relations entre préparateurs. La vie amoureuse, à peine évoquée dans l'ouvrage, semble *a priori* « déconseillée » par les préparateurs eux-mêmes. Il reste que l'accompagnement du corps enseignant, son dévouement parfois, offre de solides garde-fous contre le découragement et permet d'amortir des « baisses de régime » des étudiants. La concurrence pour l'accès aux grandes écoles étant moins entre étudiants de la même classe qu'entre tous les préparateurs de France, la solidarité prime, localement, sur la concurrence. Enfin, le surcroît de travail scolaire et la baisse des résultats étant le lot commun, les étudiants peuvent s'étalonner les uns par rapport aux autres et ainsi relativiser le traitement auquel ils sont astreints.

Les modalités d'enquête laissent en suspens certaines interrogations. Faute d'avoir opté pour une perspective longitudinale, on ne sait pas ce qu'il advient des préparateurs au terme de leur seconde année. Parmi les stratégies d'études adoptées, lesquelles sont les plus payantes et selon quels points de vue ? Faute d'avoir observé *in situ* le quotidien des préparateurs et de leurs enseignants, on ne peut exclure que les auteurs prennent parfois pour argent comptant les dires des uns et des autres. Le monde des CPGE, tel qu'il est présenté en entretien par les enseignants, est assez fréquemment idyllique. Les concernant, un choix électif (une vocation pour la matière, une passion pour la discipline) aurait présidé à leur affectation en CPGE. Ils affirment haut et fort combien les servitudes de la recherche les ont tôt dissuadés de briguer un emploi en qualité de chercheur ou d'enseignant-chercheur. N'y a-t-il pas, dans certains cas, une part de rationalisation dans le propos tenu à l'adresse d'enquêteurs qui sont, précisément, enseignants-chercheurs ? Les politiques d'établissement (et le rôle des chefs d'établissement) sont à peine effleurées dans l'ouvrage. Il est pourtant mentionné, à plusieurs reprises, le rôle des forums et des journées portes ouvertes pour sensibiliser de « bons élèves » à l'idée que les CPGE leur sont également accessibles (même s'ils ne sont pas de « très bons élèves »). De même, le rôle des familles est évoqué, sans faire l'objet d'une investigation spécifique. Suivant les propriétés sociales des parents, la présence ou non dans la fratrie d'étudiants plus âgés, le lieu de résidence principale, etc., les décisions d'orientation en classe de terminale varient, et ce à résultats scolaires comparables.

À la lecture de l'ouvrage, il apparaît donc clairement que les CPGE ne sont pas toutes structurées suivant une logique intangible faite de compétition, de sélection et d'excellence scolaire. Celles de centre-ville, scolairement et socialement élitistes, ne correspondent qu'à une partie de l'ensemble des CPGE du territoire. Du fait

de la diversification des CPGE, les candidats et les préparateurs eux-mêmes sont socialement un peu moins homogènes que par le passé. Et les pratiques pédagogiques des enseignants se sont adaptées, dans de nombreux cas, au profil de ces nouveaux préparateurs, « bons élèves » certes, quoique n'excellant généralement dans aucune matière tout en ayant de bons résultats en moyenne. L'ouvrage de C. Daverne et Y. Dutercq propose ainsi une plongée documentée dans un univers qui véhicule avec lui bien des croyances et suscite bien des fantasmes.

Cédric Frégné

LIRTES

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Darmon (Muriel), *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante.*

Paris, La Découverte (Laboratoire des sciences sociales), 2013, 324 p., 24 €.

Jusqu'alors peu étudiées par la sociologie générale ou celle de l'éducation (Bourdieu, 1989 ; Faguer, 1995), les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) bénéficient depuis le début des années 2000 d'un notable regain d'intérêt empirique observable par les récentes thèses de Marianne Blanchard, Paul Pasquali et Annabelle Allouch. Le livre de Muriel Darmon participe de cette mise en lumière d'un objet que les sciences sociales françaises ont longtemps abandonné aux témoignages « d'anciens » ou aux liminaires statistiques annuelles publiées par le ministère de l'Éducation nationale.

Présenté à l'occasion d'une habilitation à diriger des recherches soutenue en 2011, l'ouvrage s'appuie sur l'étude intensive de quatre CPGE (2 économiques, 2 scientifiques) conduite sur deux années au sein d'un grand lycée français de province ; soit au total 94 entretiens « longitudinaux » auprès d'une quarantaine d'élèves et une centaine

d'heures d'observation, en classe, en colle, lors des conseils de classe ou des réunions de l'équipe enseignante. Si l'auteur évoque en introduction la « permanence de la sélectivité et d'un élitisme sociaux qui s'illustrent par la proportion d'enfants des classes supérieures qui fréquentent ces classes » (p. 13), elle présente rapidement le pas de côté que constitue son approche des CPGE françaises. Pour M. Darmon, l'enjeu de connaissance de ces institutions scolaires réside moins désormais dans le dévoilement de leur fonction reproductrice des élites françaises que dans l'analyse de leur fonction technique (p. 15). Prolongeant les réflexions ouvertes par ses travaux antérieurs sur la socialisation, l'auteur focalise ainsi son attention sur les effets socialisateurs des CPGE et sur la façon dont elles « forment et transforment les individus » en vue d'objectiver les « processus de socialisation institutionnelle préparatoires » (p. 16). Cette perspective accorde ainsi une large place à l'observation et à l'analyse du travail « en prépa » : « travail de l'institution sur les élèves, travail des élèves dans l'institution et du travail des élèves sur l'institution » (p. 23). L'ouvrage, d'une grande clarté d'exposition, décrit dans une première partie « le fonctionnement du dispositif » préparatoire. Puis, dans une seconde partie, il revient sur « la fabrication de dispositions » qui fondent les nouveaux habitus d'une jeunesse promise, selon toute vraisemblance, aux positions situées en haut de la hiérarchie socioprofessionnelle française.

Dans le premier chapitre, M. Darmon détaille les modalités par lesquelles l'institution préparatoire met au travail des élèves, soigneusement sélectionnés sur la base de leurs résultats scolaires de première et de terminale (p. 31). L'auteur y rappelle notamment à juste titre « l'incertitude relative » (p. 32) du travail de repérage des meilleurs élèves par dossier sur les bases de résultats et d'appréciations scolaires : « Les enseignants cherchent paradoxalement moins les "bons élèves" de lycée que des élèves qui en ont "sous la pédale" et vont pouvoir être mis au travail. » (p. 35).

Ce faisant, elle éclaire les enjeux des premiers instants des classes préparatoires observées à travers les rituels de rentrée et les différents discours enseignants (dépouillement du passé scolaire, accentuation des enjeux et du travail scolaires, discipline, etc.) qui imposent subitement l'idée à ces excellents élèves qu'ils « partent de zéro » et doivent en somme tout réapprendre. L'auteur synthétise les différentes actions socialisatrices des premiers temps de scolarisation en classes préparatoires par un enchaînement d'injonctions « surveiller, sanctionner, examiner, pressurer » (p. 42-60). Pour l'auteur, le caractère éminemment redondant de ces actions et discours constituent la spécificité d'une institution scolaire marquée par la volonté « d'émulation des troupes scolaires » (p. 60). Si cette émulation prend le plus souvent la forme d'une concurrence entre élèves d'une même classe par le biais des classements reproduits à chaque devoir, elle semble surtout dirigée vers les autres classes (p. 81). Ce dernier point constitue, pour M. Darmon, le symbole d'une « institution enveloppante », en écho à l'expression d'Émile Durkheim à propos des pensionnats Jésuites. Car loin de vouloir éliminer et mettre au travail, les classes préparatoires observées sont aussi marquées par des dispositifs pédagogiques soucieux de conduire les élèves au terme d'un parcours marqué par le concours d'entrée dans les grandes écoles. Il faut d'ailleurs souligner ici la grande clarté de la discussion revenant sur les écrits d'Erving Goffman et ceux de Michel Foucault, qui font finalement pencher M. Darmon pour le concept « d'institution enveloppante » plutôt que ceux « d'institution totale » ou « d'institution disciplinaire » (p. 84).

Le deuxième chapitre aborde les usages que font les élèves des classes préparatoires et décrit plusieurs aspects de la vie « à côté » et « hors » de l'institution. Les interdits liés à la scolarité en classes préparatoires sont en effet nombreux, et concernent même les relations amoureuses. L'auteur note que les rapports que les élèves

entretiennent à ces prescriptions demeurent variés, allant de la juste distanciation au jeu scolaire à l'engagement total, mais pouvant aussi prendre la forme d'un abandon (3 cas constatés au cours de l'enquête).

La seconde partie de l'ouvrage constitue le cœur de l'investigation et de l'approche défendue par l'auteur en abordant les effets socialisateurs des passages par les CPGE françaises. Le chapitre 3 est l'occasion de comprendre comment naissent et se transmettent un rapport au temps marqué par l'urgence et l'usage intensif du temps (p. 151-152) ; deux éléments qui dessinent la « trame temporelle de l'existence préparatoire » (p. 137). L'auteur rappelle la forte saisonnalité du travail scolaire entre la première et la seconde année. Ces scansion temporelles, rythmées par les devoirs, les colles et le concours tendent à produire une panique temporelle chez les élèves qui s'institue progressivement en rapport routinisé et normalisé au temps. Le temps constitue donc l'axe premier d'organisation de l'institution mais aussi et surtout de hiérarchisation des élèves. C'est ainsi que l'enquête permet d'esquisser deux figures typiques d'élèves, « les maîtres du temps » *versus* « les débordés », que l'auteur rapproche en conclusion de chapitre (p. 184) de l'opposition entre un rapport aristocratique au temps à l'opposé d'un rapport bourgeois (Grignon, 1993). L'auteur rend compte ici des indices réels qui unissent l'origine sociale de 29 élèves à leur rapport au temps, codés depuis les entretiens : « les dominants sociaux sont des dominants temporels, les intermédiaires le sont sur les deux plans, et les dominés temporels appartiennent aux classes populaires ou employés » (p. 179). La trouvaille méthodologique qui aboutit à révéler cette correspondance est certes « rudimentaire » (*ibid.*) ; elle n'en constitue pas moins une hypothèse de recherche intéressante, et très justement discutée en complément des recherches de Stéphane Beaud (1997) et de Mathias Millet et Daniel Thin (2005).

Le chapitre 4, intitulé « Les recettes et la science », aborde les techniques du

travail scolaire et les apprentissages effectifs que requiert la préparation pendant deux années d'un concours d'entrée dans une grande école commerciale ou scientifique. M. Darmon montre ici comment l'horizon du concours est de nature à favoriser l'intériorisation de dispositions pragmatiques (« les recettes ») pour satisfaire aux exigences, souvent vues et présentées comme arbitraires, des épreuves des concours. Mais l'intérêt de ce chapitre est aussi de souligner que cette première disposition rencontre l'exigence de dispositions scientifiques (« la science ») qui façonne, par contradiction, les esprits et manières de penser des élèves des classes préparatoires commerciales et scientifiques. Dans les faits, cette combinaison entre le rapport instrumental (appelé « schème pragmatique ») et le rapport réflexif aux apprentissages et aux savoirs dispensés en cours (appelé « schème élitiste ») fonde la hiérarchie des savoirs, des disciplines et des manières de faire des élèves.

Le dernier chapitre, « Faire scientifique, faire commercial », analyse les variations disciplinaires de la socialisation préparatoire en comparant notamment les programmes pédagogiques et les effets des anticipations professionnelles de ces deux filières radicalement différentes. M. Darmon identifie alors, au sein des CPGE scientifiques, la valorisation « d'un capital culturel "scolastique", non littéraire mais institutionnalisé de façon ancienne, à légitimité et valeur scolaires ». À l'opposé, dans les CPGE commerciales, « s'ajoute [...] un capital culturel plus séculier, peu certifié jusque-là, pour partie transcendant – extérieur et supérieur – à l'école, la culture "extrascolaire", voire parfois antiscolaire des classes cultivées » (p. 300). Le prolongement de l'opposition entre les étudiants réguliers et séculiers, énoncée par Bernard Lahire dans *Les manières d'étudier* (1997), sert en conclusion à penser ces deux cultures scolaires comme une opposition interne aux classes supérieures (p. 313). Pour elle, l'opposition entrevue depuis les

CPGE observées entre scientifique et commerciale est l'indice d'une transformation de la structure des capitaux qui redistribuent les positions sociales au sein des classes dominantes à la faveur du « renforcement du pouvoir relatif du capital économique dans les stratégies scolaires et le champ du pouvoir » (p. 315).

L'ouvrage convainc donc. Mais, son parti pris s'émancipe parfois trop facilement de questions plus classiques mais néanmoins centrales de la sociologie de l'éducation. On est ainsi surpris que l'angle retenu n'ouvre pas de discussions comparant la « forme préparatoire » étudiée dans cet ouvrage à la « forme scolaire » définie par Guy Vincent (1994), à la « forme universitaire » évoquée plus récemment par Joëlle Bourgin (2011) et même aux « matrices disciplinaires » définies par M. Millet (2003). On peut également s'étonner que les gestes d'études et les formes concrètes du travail intellectuel en classes préparatoires ne soient pas plus présents alors même que l'auteur mobilise à plusieurs reprises l'exploitation pionnière de B. Lahire sur les pratiques d'études des étudiants (1997) et qu'elle fait de la mise au travail des élèves l'enjeu premier des CPGE françaises. Enfin, l'approche monographique gagnerait à s'arrimer à une analyse aussi fine des trajectoires scolaires réelles des élèves enquêtés tant ceux-ci doivent à leurs trajectoires scolaires antérieures le privilège unique d'être à ce point préparé intellectuellement. C'est en quelque sorte la limite d'une construction de l'objet « prépa » par la seule observation de la socialisation institutionnelle. La correspondance entre l'origine sociale et le rapport au temps préparatoire n'est ainsi pas réductible à la socialisation préparatoire même si l'auteur la juge plus éclairante que le seul niveau scolaire (p. 184). Les réflexions de S. Beaud à propos des étudiants en échec à l'université et de M. Millet et D. Thin à propos des collégiens en rupture scolaire (2005) soulignent que le lien entre origine sociale et rapport au temps scolaire se comprend aussi comme une conséquence

de la trajectoire scolaire (et non du seul « niveau scolaire ») et des appropriations réussies ou manquées par les élèves au fil de leur scolarité de manières de travailler scolairement. Des informations sur les parcours scolaires antérieurs de ces élèves (les bulletins de notes par exemple) ou une comparaison plus systématique de leur manière de travailler donneraient une vision plus complète des déterminants des rapports au temps des élèves des CPGE enquêtés.

Ces regrets n'enlèvent rien à la qualité d'une recherche qui constitue une tentative inédite et relativement originale de construction des classes prépas françaises au croisement d'une sociologie des institutions et d'une sociologie de la socialisation. Quitte, c'est vrai, à ce qu'elle souligne moins le fait que les classes préparatoires françaises constituent l'aboutissement d'une mobilisation institutionnelle forte et durable de ressources fortes en vue de la réussite scolaire de quelques excellents élèves. Pour les autres, la mobilisation familiale forte de ressources faibles, ainsi que l'exprimait B. Lahire (1995), demeure une bien maigre consolation.

Cédric Hugrée

*Cresppa-CSU
CNRS – Université de Paris 8
Vincennes-Saint-Denis*

Steiner (Philippe), Trespeuch (Marie) (dir.), *Marchés contestés. Quand le marché rencontre la morale.*

Toulouse, Presses universitaires du Mirail (Socio-logiques), 2014, 342 p., 24 €.

Dans la continuité d'un article, publié par la *Revue française de sociologie* en 2013, Philippe Steiner et Marie Trespeuch proposent dans cet ouvrage une réflexion autour des conditions dans lesquelles émergent et se développent des marchés malgré la contestation morale dont ils font l'objet.

La démarche est nourrie par près d'une dizaine d'études de cas de ces marchés qui parviennent ou non, selon les situations, à émerger.

Dans une introduction, relativement synthétique, les deux coordinateurs de l'ouvrage campent une argumentation robuste qui servira de trame pour l'ensemble des cas étudiés. Le projet est d'abord très clairement circonscrit. Il se distingue notamment des travaux de Margaret J. Radin qui ont porté sur les marchandises contestées, ou encore de ceux, plus récents, de Jens Beckert sur les marchés illégaux. Les marchés contestés sont ceux « sur lesquels sont achetées et vendues des marchandises moralement contestées » (p. 8). Il s'agit donc de comprendre pourquoi et comment certains marchés parviennent à exister et sous quelles conditions spécifiques ils fonctionnent. La grande originalité de la démarche réside précisément dans l'idée de ne pas opposer le marché à la morale, mais bien de faire de la contestation morale l'un des éléments de la marchandisation. Il ne s'agit en effet pas de comprendre comment le marché va devenir moral, mais comment il va parvenir à faire tenir ensemble des principes de valeurs différents, concurrents et sous certains aspects incompatibles : ceux des entrepreneurs de cause et ceux du marché, que les auteurs renvoient à une morale catalactique, c'est-à-dire l'idée selon laquelle la valeur des individus est définie par les revenus qu'ils reçoivent. Les marchés contestés ne sont aucunement amoraux, bien au contraire, ils sont en quelque sorte surchargés de morale, agaçant de manière souvent complexe des principes axiologiques concurrents.

Les neuf cas choisis, particulièrement heuristiques, mêlent des situations qui apparaissent comme des cas d'école, tels que le marché du tabac (chapitre de Caroline Frau), du cannabis (chapitre de Henri Bergeron et Étienne Nouguez), des jeux de hasard (chapitre de Marie Trespeuch), des organes (chapitre de Philippe Steiner), à d'autres qui relèvent de

problématiques plus récentes comme le marché des données personnelles (chapitre de Pauline Barraud de Lagerie et d'Emmanuel Kessous) ou des poissons génétiquement modifiés (chapitre de Sandrine Barrey), ou qui donnent à voir les fréquentes reformulations qu'ils ont subies avec le temps, comme le marché de la mort (chapitre de Pascale Trompette), de l'adoption (chapitre de Sébastien Roux) ou celui de la pornographie (chapitre de Mathieu Trachman). Les chapitres illustrent bien l'un des aspects centraux de l'argument qui fait valoir que si certains marchés contestés se mettent en place, comme le marché des jeux d'argent en ligne, du tabac, de la pornographie ou des funérailles, dans d'autres cas, au contraire, ils n'y parviennent pas, comme pour les organes ou le cannabis. D'autres chapitres donnent à voir des situations particulièrement éclairantes parce que non tranchées, comme dans le cas des poissons OGM, du marché de l'adoption ou du marché des données personnelles.

L'introduction de l'ouvrage explique la démarche commune menée pour ces études de cas. Il s'agissait de mettre au jour les controverses morales qui sont apparues autour de la mise en marché de certaines marchandises, puis de suivre les dispositifs par lesquels le marché se déploie lorsqu'il y parvient. L'ouvrage s'inscrit de ce point de vue dans la tradition des travaux de sociologie économique fortement inspirés par la sociologie des sciences qui ont prêté une attention particulière aux rôles des dispositifs, envisagés, comme le suggérait Foucault, comme des assemblages complexes d'objets, mais aussi de règles, de collectifs, voire d'instruments publics et qui jouent un rôle déterminant dans la stabilisation des fonctionnements marchands.

En fonction de la nature des dispositifs qui se mettent en place et permettent l'appariement entre l'offre et la demande, les marchés contestés sont ou non susceptibles d'émerger et de se stabiliser. Deux types de dispositifs sont au cœur de l'argumentation de l'ouvrage, présentés dans leurs grandes lignes dans l'introduction, et

on les retrouve ensuite de manière plus contextualisée dans les différents chapitres. Les premiers se mettent en place plutôt du côté de l'offre, mais aussi parfois du côté de la demande, et permettent aux échanges de se produire. Ils associent notamment des cadres légaux indispensables à l'existence de ces marchés et des instruments fiscaux, ou des règles tarifaires, qui vont isoler et singulariser les transactions autour de ces marchandises. Les situations de monopole, par des opérateurs publics comme dans le cas des jeux d'argent, ou privés, comme dans le cas des distributeurs de tabacs, ou encore de commerce spécialisé, comme dans le cas de la distribution du cinéma pornographique des années 1970 ou de la vente de cannabis dans certains pays illustrent parfaitement l'organisation spécifique de ces transactions. Le second type de dispositifs concerne cette fois directement la demande. Ils visent à protéger des groupes sociaux, identifiés comme particulièrement fragiles face à ces marchés contestés. Il peut s'agir d'une faiblesse juridique comme les enfants face à l'adoption, ou d'autres types de situations de risques, comme le cas des pauvres face au marché des organes ou des joueurs face aux tentations des jeux d'argent. C'est alors la faiblesse de ces populations qui justifie le confinement dont les marchés contestés font l'objet, mais c'est aussi elle qui peut être à l'origine de l'ouverture même du marché contesté. Dans le cas du cannabis par exemple, c'est pour soulager certains malades qu'un marché légal du cannabis est créé en certains lieux. Parfois, enfin, deux types de populations fragiles sont renvoyés dos à dos, celle des pauvres prêts à vendre leurs organes et des malades en situation critique ; parce que la défense des premiers a primé sur celle des seconds, le marché des organes à transplanter ne parvient pas à advenir.

L'ouvrage de P. Steiner et M. Trespeuch est une contribution majeure à la question des rapports entre morale et marché. Appréhendée jusque-là à partir de la notion de frontières du marché, cette problématique

est considérablement renouvelée par l'ouvrage qui la déplace depuis les marges vers le cœur même du marché. Il ne s'agit pas simplement de savoir ce qui distingue le marchand du non-marchand, ni de comprendre comment le marché s'impose face à la morale, mais de comprendre comment le marché lui-même peut articuler des valeurs concurrentes. Cette question est saisie directement à partir des dispositifs qui permettent au marché d'émerger, de fonctionner et de se stabiliser. Ils tracent ainsi les compromis qui s'inscrivent au cœur même des fonctionnements marchands. La grande diversité des cas étudiés achève de convaincre sur la robustesse de l'argument. On prend un grand intérêt à traverser cette pluralité de situations marchandes et on en vient du même coup à vouloir pousser les auteurs plus loin et à étendre la portée même des propositions. En effet, le modèle que proposent P. Steiner et M. Trespeuch pour l'étude des marchés contestés ne leur est, peut-être en rien, spécifique. Tout marché ne serait-il pas, potentiellement, un marché contesté ? En effet, sinon tous, en tout cas nombre de marchés doivent en permanence régler la question des différends moraux qui s'expriment autour d'eux. Pour ne prendre que les exemples les plus triviaux, songeons aux mises en cause plus ou moins récentes des dangers de l'automobile, du caractère polluant de certains produits de grande consommation, des effets sur la santé de certaines consommations alimentaires. S'il paraît raisonnable de ne pas considérer de la même façon toutes ces situations, on peut aussi estimer que la grille d'analyse proposée par l'ouvrage est un *vademecum* particulièrement fécond pour l'étude des contestations qui se jouent au cœur des marchés.

Il est une autre direction dans laquelle nous aimerions pousser plus loin les auteurs, notamment parce que la manière dont la contestation sociale est analysée est parfois un peu décevante. On aurait aimé que l'effort analytique et de cadrage théorique mené sur les dispositifs s'applique aussi à la question de la critique sociale. La

sociologie économique se rapproche depuis peu de la sociologie des mouvements sociaux, et le recours à certains concepts canoniques de ce champ peut s'avérer utile pour mieux rendre compte de la contestation sociale sur les marchés. Si certains chapitres s'attardent sur la forme et la nature de la critique, d'autres sont plus sibyllins, on ne sait pas toujours quels sont les groupes qui se mobilisent, les ressources dont ils disposent ou les répertoires d'action qu'ils mettent en œuvre, si bien que la contestation sociale apparaît souvent diffuse et faiblement incarnée. Il aurait, par exemple, été utile de se donner une grille d'analyse des conditions de constitution des causes et de la mobilisation sociale de certains groupes, de leur capacité à imposer des définitions particulières des problèmes publics et des populations à protéger. Les possibilités de blanchiment moral qui apparaissent dans certains cas, comme dans celui du marché des jeux d'argent ou celui du tabac, semblent très liées aux conditions historiques dans lesquelles les causes se sont constituées et ont mobilisé des collectifs spécifiques, notamment des professionnels de santé. Au contraire, le cas de la pornographie fournit un contrepoint intéressant, en montrant comment une cause ne se constitue pas, favorisant le développement d'une ignorance qui facilitera le développement d'un marché. L'analyse de cette contestation sociale, mieux outillée sur le plan empirique et théorique, permettrait de mieux comprendre deux aspects qui paraissent centraux pour l'analyse. D'abord, elle aiderait à suivre la manière dont certains groupes sociaux sont institués en populations fragiles. Les auteurs livrent à cet égard une piste intéressante en insistant sur les processus de sanitisation à l'œuvre, mais il s'agit d'une forme de construction du problème parmi d'autres. On peut penser, par exemple, aux critiques faites aux marchés du crédit à la consommation, qui montrent les responsabilités des offreurs dans le surendettement mais qui ne passent pas par une telle construction du problème public. Ensuite, il pourrait être utile de mettre en regard le type de

contestation sociale avec les formes du marché contesté et notamment celles des dispositifs de confinement qui s'y organisent, et surtout ce que l'avènement d'un marché contesté ou sa mise en échec doit à la forme de la critique sociale qui s'y est exprimée.

Ces remarques traduisent moins des limites de l'ouvrage qu'elles ne suggèrent la grande richesse des réflexions qu'il suscite autour des dimensions politiques des marchés. Il renouvelle en tout cas considérablement la problématique, pourtant ultraclassique, des rapports entre morale et marché.

Sophie Dubuisson-Quellier

*Centre de sociologie des organisations (Cso)
CNRS-Sciences Po*

Margalit (Avishai), *Du compromis et des compromis pourris. Réflexion sur les paix justes et injustes.*

Trad. de l'anglais (Israël) par Frédéric Joly.

Paris, Denoël, 2012, 258 p., 21 €.

Penser sociologiquement le compromis demeure à l'agenda. C'est ce que vient opportunément rappeler cet ouvrage du philosophe israélien Avishai Margalit – la version initiale est parue en 2010 à Princeton University Press – pour au moins trois raisons. D'abord parce que le concept de compromis est un concept ambivalent et qu'il importe de préciser l'action sociale spécifique qu'il désigne. Ensuite, parce que le compromis est inhérent à la vie sociale, tout comme le conflit et la négociation, dont il constitue le point de tension ; il convient donc de comprendre le processus qui y conduit, la forme sociale à laquelle il aboutit. Enfin, parce que le compromis possède une dimension morale et que la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle se détournait de l'étude des motifs et des implications normatives de ce type

original de décision, fondée sur un renoncement volontaire et conjoint à des prétentions divergentes.

A. Margalit le regrette pour son domaine disciplinaire : le concept de compromis, écrit-il en liminaire, n'est ni au centre du débat philosophique, ni même considéré comme secondaire. Concept controversé, il couple une action positive – coopérer, sacrifier – et une action (jugée) négative, sous-entendant la trahison de principes élevés (la compromission, donc) ; et il prétend rendre complémentaires des entités fondées sur leur concurrence. Tout cela ne conduit guère les analystes à travailler la notion de compromis, trop connotée, trop embarrassante. D'autres concepts ont la préférence : la confiance, la reconnaissance, la résistance, etc. ; le compromis, lui, reste une activité inexplorée.

Le propos d'A. Margalit relève d'une réflexion classique en philosophie politique ; mais ce que l'auteur tisse autour de la notion de compromis dépasse la seule question de sa moralité. En nous invitant à nous soucier de ce qu'est un compromis juste ou injuste, il pose un problème de nature sociologique, relatif au rapport, complexe, entre efficacité et légitimité. En ce sens, lire l'ouvrage d'A. Margalit peut être une démarche préalable pour laquelle on souhaite, au-delà de la figure convenue du compromis comme retrait symétrique de prétentions – la poire coupée en deux ! – s'interroger sur la forme sociale *originale* que constitue ce dispositif d'échange mutuel de concessions et ses modalités *concrètes* d'élaboration et d'évaluation.

Le problème est aussi pratique que théorique : à partir de quand une paix de compromis devient-elle injuste, et le dispositif qui l'instaure inacceptable ? C'est pourquoi la lecture de cet ouvrage est précieuse pour un sociologue : A. Margalit y traite de façon morale un objet que la sociologie saisit de façon triviale, mais dont elle peine à s'emparer, buttant à chaque instant sur cette moralité, sans se donner les moyens de l'affronter. Lier efficacité et

légitimité du compromis permet alors de mieux comprendre le compromis en tant que *dispositif d'échange* ; et, à cette aune, de discuter la nature, les conditions et les produits de cet échange. L'ouvrage dessine ainsi les contours d'un programme de recherche sociologique sur le compromis. Quelles en sont les grandes lignes ?

Une première piste de recherche concerne la définition du compromis. A. Margalit le définit, assez classiquement, comme *un échange de concessions*. L'écart avec d'autres théorisations est fécond. Rappelons que chez Luc Boltanski et Laurent Thévenot (*De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991), il est saisi comme un évitement, « une suspension du différend », sans que ce dernier soit mis à l'épreuve de sa clarification au regard des différentes grandeurs dont il participe. Rien de tel chez A. Margalit : seul *l'échange* l'intéresse, sa pesée et ses modalités. D'où l'intérêt de cette lecture du compromis : un dispositif où des choses se donnent, se reçoivent et sont reçues parce que d'autres sont données. Le regard s'élargit ; il porte à la fois sur les motifs de cet échange, et sur ses conditions.

D'où une deuxième piste de recherche, à propos de la justification de ces compromis. Pourquoi en noue-t-on ? Plusieurs situations se présentent. L'une est celle du retrait tactique (comme trêve à visée stratégique, comme l'a justifié la logorrhée léniniste) ou pour sortir d'une impasse (voir le *compromesso storico* d'Enrico Berlinguer dans l'Italie des années de brasse). L'enjeu peut être aussi de graduer l'effort (s'allier aux Russes pour permettre aux Alliés de vaincre définitivement l'ennemi nazi commun). Dans d'autres cas, il s'agira de favoriser le vivre-ensemble, au-delà et grâce aux différences (voir les « accommodements raisonnables » théorisés au Québec par Charles Taylor). Ou encore de mettre fin à une situation de violence (le compromis comme garantie du retour à la paix, état présumé préférable à la guerre).

Certaines injustices peuvent-elles être tolérées pour instaurer cet état de paix ?

A. Margalit répond par l'affirmative : pour sauver une paix durable, écrit-il (p. 106), il est justifiable d'accepter de manière permanente certaines injustices. Et nouer un compromis avec un régime politique pourri ? Oui, répond-il ; ce compromis serait lui-même pourri (*rotten compromise*) s'il instaurait ou maintenait en place un régime pourri ; mais s'il sert à l'affaiblir ou à maintenir en vie des personnes qui, sans lui, la perdraient, alors est-il juste. On conviendra, au-delà des exemples précis d'A. Margalit (l'Iran, la Corée du Nord, l'Allemagne nazie, etc.) que le raisonnement vaut pour des situations sociales quotidiennes dans l'entreprise ; se comprennent mieux les signatures syndicales d'accords d'entreprise, en apparence asymétriques. A. Margalit préfère d'ailleurs parler d'une « nécessité politique » conduisant à *excuser* le nouement d'un compromis – et non pas à le *justifier*.

Ce qui pose le problème du taux d'échange – troisième piste féconde de recherche : combien de droits cédés pour obtenir, en échange, l'usage d'un droit revendiqué ? L'asymétrie potentielle de l'échange nourrit sa péjoration. Si tout compromis est un échange de renoncements (des concessions, donc), tout renoncement ne construit pas un compromis : l'une des parties peut simplement renoncer à *une prétention*, l'autre être obligée de renoncer à *une possession*. Le sacrifice, dans le premier cas, est relatif à la réduction d'une exigence ; dans le second, à la fin d'une jouissance. Ces renoncements doivent-ils être d'égale importance ?

Pour A. Margalit, cette condition d'équivalence des abandons est nécessaire. Les accords de Munich, en 1938, illustrent un déséquilibre : Hitler n'y fit aucune concession ; il promit seulement de renoncer à de nouvelles exigences territoriales en Europe. Si l'adversaire abandonne un droit (celui de la Tchécoslovaquie à son intégrité, par exemple), il s'agit, conclut-il, d'une *capitulation*, et non d'un compromis. Pour qu'il y ait compromis, énonce-t-il, il faut l'absence d'une coercition ; la reconnaissance de l'adversaire (jugé digne de

coopération) ; la volonté des parties d'augmenter les parts de chacune (et non de la sienne propre) ; et des concessions mutuelles significatives (et surtout jugées telles par les deux parties).

Une quatrième piste de recherche s'esquisse, à partir de la distinction proposée par A. Margalit entre le compromis *anémique* (un accord, choisi dans une gamme de transactions possibles, situé entre deux prétentions opposées) et le compromis *sanguin* (un accord, mais incluant une reconnaissance du point de vue de l'autre, jugé légitime). Ce dernier a la faveur d'A. Margalit ; il suppose en effet, estime-t-il, un renoncement à la belligérance – diminuer la part de l'autre – tout en autorisant la rivalité – augmenter la différence entre les deux parts. Il y a donc compétition (mais non coercition : imposer à l'autre un partage désavantageux) ; l'ennemi devient un *rival* (mais son statut d'adversaire n'empêche pas qu'il soit un *partenaire* d'interaction).

On retrouve ici, mais autrement éclairée, l'hypothèse de Jean-Daniel Reynaud (dans « Conflits et régulation sociale. Esquisse d'une théorie de la régulation conjointe », *Revue française de sociologie*, 1979, 20, 2, p. 367-376) : le compromis comme *produit de la rivalité* entre deux régulations, celle du bas et celle du haut. Régulation instable, certes, mais « réelle », écrivait-il, puisqu'elle résulte de la confrontation permanente de deux sources de règles, sans que le compromis qui la codifie soit une moyenne ou un équilibre – juste un « point de rencontre » entre des intérêts, des préférences et des valeurs, opposées ou différentes. La rivalité entre prétentions ne se dissout pas dans le compromis. Point d'œcuménisme dans la lecture d'un compromis : il est autant l'expression d'un futur commun aux protagonistes que l'enregistrement, au moment présent où il se noue, du rapport de leurs forces.

Dernier élément de réflexion utile à une théorie sociologique du compromis : les domaines de la vie sociale où ils se

construisent. A. Margalit oppose la politique comme économie et la politique comme religion – deux tableaux irréconciliables, dit-il (peut-être un peu vite). Dans le premier, le bien économique et sa fongibilité (le fait qu'un élément puisse s'échanger contre un autre) sert de modèle à une certaine forme d'action politique, assez répandue : des avantages sont octroyés en échange de services rendus ; des compensations, en cas de renoncements à certaines prétentions, sont possibles ; la substituabilité des biens, des droits et des places permet ainsi l'apaisement et le gouvernement intelligent des hommes. Dans le second tableau, le compromis semble impossible : il est interprété par les croyants comme une trahison – et non comme une manière raisonnable de gérer les différences et apaiser les tensions. Et toute tentative de recomposer des éléments de ce sacré fait se lever de nouveaux combattants, persuadés qu'un compromis valoriel est un oxymore. La question, aussi pratique que sociologique, est celle du traitement de ces conflits de valeurs – que beaucoup estime impossible. A. Margalit esquisse deux pistes : spiritualiser le sacré (en lui retirant son espace physique ; il est alors dans l'âme des fidèles, non dans un lieu donné) ; ou le reconcevoir (en lui assignant une place plus enfouie, plus concentrée). Ce qui nourrit une sociologie *pragmatique* du compromis, quand les conflits culturels ou symboliques, non solubles par les techniques usuelles de recherche de compatibilité d'intérêts, doivent, néanmoins, être régulés.

L'ouvrage est parsemé de distinctions : la moralité *vs.* l'éthique, la politique normative *vs.* la politique descriptive, l'anormalité en tant que monstre *vs.* l'anormalité en tant qu'inattendu, le besoin de sécurité comme justification *vs.* comme excuse, relations denses *vs.* relations ténues, etc. Ce travail d'éclaircissement notionnel est salutaire ; mais sa binarité rend parfois le raisonnement mécaniste. Bien que toutes ces catégories soient examinées sous l'angle du compromis et du compromis *pourri*, le

lecteur envisage parfois que ce tableau des oppositions puisse intégrer des nuances, ou des voies médianes. Si opposer économie et religieux permet, par la force de l'idéal-type, de relire le politique et les pratiques compromissaires à l'aune de ces deux polarités, il n'est pas certain que, dans le réel des décisions politiques, les deux perceptions ne s'enchevêtrent pas...

L'ouvrage d'A. Margalit se clôt sur diverses gloses (sur le mal radical, le secret, le sectarisme, le stalinisme, etc. – ou sur l'humanité présente, à ne jamais sacrifier pour une humanité espérée). Le sociologue, comme pour les chapitres précédents, s'y nourrira. Il réfléchira surtout à une remarque (p. 212) : « Le social-démocrate, comme le libéral, devrait adopter l'esprit de compromis, par nécessité, sinon par principe. » Si l'assertion vaut programme (politique), elle mérite d'être interrogée par les analystes : qu'est-ce qui rend, aujourd'hui plus qu'hier, le compromis nécessaire ? Et quels sont les fondements sociaux de ce principe devant guider l'action humaine ?

Des premières réponses existent – y compris celles issues de la tradition sociologique, Max Weber et Georg Simmel en tête. Ce dernier, en définissant le compromis comme « une des plus grandes inventions de l'humanité tant il fait partie des techniques que nous utilisons tout naturellement pour notre vie quotidienne » (dans *Sociologie. Études des formes de la socialisation*, Presses universitaires de France [1908] 1999, p. 341), rappelle qu'il est une des formes majeures d'action réciproque. Le premier, en affirmant que « l'échange est un compromis d'intérêts par lequel des biens et des choses sont abandonnées de part et d'autre, à titre de réciprocité » (dans *Économie et société*, T 1, Plon, [1957] 1995, p. 113), fournit d'utiles pistes de travail pour l'étude du compromis (à propos de l'échange, des abandons et de leur justification). L'ouvrage d'A. Margalit, en nous obligeant à affronter, exemples à l'appui, le problème croisé de la nécessité

et de la *moralité* du compromis, rend ces auteurs contemporains de nos propres doutes et de nos propres inclinations.

Christian Thuderoz

Centre Max Weber – Université Lyon 2

Pilmis (Olivier), *L'intermittence au travail. Une sociologie des marchés de la pige et de l'art dramatique.*

Paris, Économica, 2013, 208 p., 26 €.

L'ambition du livre d'Olivier Pilmis se trouve en partie dans son titre : cette « sociologie des marchés » qu'il dessine étudie les marchés comme des objets sociaux. L'auteur décrit « en actes » ces espaces de socialisation du travail intermittent, de la pige comme de l'art dramatique. Il démontre que ces espaces sociaux, où les acteurs s'organisent pour limiter l'incertitude, se situent à cent lieues de l'image d'Épinal du « marché transparent ». La réflexion d'O. Pilmis sur le « marché en actes » prolonge en ce sens *Ce que travailler veut dire*, livre de Bénédicte Zimmermann consacré aux groupements d'employeurs (Économica, 2011).

L'intermittence au travail tire un profit certain de son engagement à critiquer les conceptions trop abstraites du marché appliquées au secteur de l'emploi. En effet, les nombreux travaux parus décrivant les carrières des précaires participent trop souvent d'un débat immobile. Les uns dénoncent l'aggravation de la précarité dans le travail, et s'attachent à exposer par le détail les obstacles et les humiliations vécues. Les autres magnifient la liberté de ces salariés d'un nouveau genre, délivrés des contraintes de l'organisation. Engagé dans une démarche résolument descriptive, l'auteur évite globalement cet écueil. Combinant la description statistique des populations et la reconstitution par entretiens semi-directifs des trajectoires individuelles, il compare les carrières des

comédiens et des pigistes du point de vue des « formes d'emploi dont ils font l'expérience, des échanges qu'ils nouent et des marchés sur lesquels ils agissent » (p. 12). Interrogeant la manière dont ces populations s'organisent, il questionne *in fine* les profondes transformations en cours dans le salariat, et plus précisément la manière dont les logiques d'offre et de demande ébranlent aujourd'hui les édifices réglementaires édifiés au *xx*^e siècle dans les sociétés industrialisées.

Comment s'organise-t-on, dans ce travail flexible où se débattent les journalistes pigistes et les comédiens intermittents ? Restitution principale d'une thèse de sociologie, l'ouvrage tente de répondre à cette question. Pour ce faire, il exploite les données quantitatives de la Caisse de retraite des Congés Spectacles et de l'organisme de gestion de protection sociale des professionnels de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et des spectacles (Audiens). Par ailleurs, il effectue des entretiens auprès d'une cinquantaine de « jeunes » (20 à 45 ans) comédiens et pigistes, répartis à part à peu près égale. En six chapitres, le livre construit sa démonstration en comparant le détail morphologique chiffré ou estimé de ces populations et en donnant la parole à des syndicalistes, journalistes et acteurs ayant en commun d'observer le plus souvent *de visu* les particularités de ces métiers.

L'ouvrage débute par cette question : comment décrire, adéquatement, l'immixtion désormais massive de ces « formes particulières d'emploi », ces emplois précaires, dans des milieux qui en étaient jusqu'ici relativement préservés ? O. Pilmis y rend visible, statistiques à l'appui, la tendance qui saisit conjointement les mondes du travail des journalistes et des acteurs. On y paye de plus en plus les articles à la pige. Du côté des comédiens, les contrats se font toujours plus courts.

Dès le deuxième chapitre, l'auteur observe ces métiers en actes, et relève que la plupart des pigistes et des comédiens exercent leur activité dans un « tissu de

micro-entreprises », composé d'un très grand nombre « d'employeurs n'ayant qu'un nombre réduit de salariés » (p. 55). Pigistes et comédiens contractent de façon plus ou moins régulière avec ces petites entreprises, auxquelles ils vendent le plus souvent un travail réalisé à domicile. Même à distance, ces professionnels doivent se plier aux contraintes organisationnelles de l'entreprise – plutôt artisanale pour les comédiens, plutôt industrielle pour les pigistes – pour laquelle ils travaillent. Les uns et les autres se constituent, progressivement, dans ce tissu, l'expertise, le capital relationnel qui leur permet de durer et de se proposer à un nombre croissant d'employeurs. Un capital matériellement traduit dans l'épaisseur de leur *book* et de leur carnet d'adresses : autant d'éléments qui inciteront les employeurs à laisser les comédiens ou les pigistes *faire un essai*, à s'intégrer à des projets, à formuler des initiatives. Et ce chapitre de conclure : « Les principales scansions de l'activité sur les mondes de l'art dramatique et de la pige manifestent la difficulté à en qualifier sociologiquement le fonctionnement économique, entre univers du salariat et de l'indépendance, entre marchés du travail et des produits. » (p. 75).

On poursuit, dans le chapitre suivant, la description de ces formes complexes d'activité, en montrant combien le droit du travail a construit deux statuts très différents pour assimiler au salariat ces professionnels particuliers. Car si leur organisation ressemble à celle de travailleurs indépendants, ils n'en sont pas moins des salariés. Pour ce faire, leurs statuts respectifs ont suivi des chemins bien différents : le comédien est réputé « salarié par défaut » dès la fin du *xix*^e siècle, tandis que le pigiste doit attendre 1974 – la « loi Cressard » – pour bénéficier de la protection du salariat. Deux histoires différentes, deux processus très différents d'assimilation salariale, et *in fine* deux types de salariés très inégaux face à l'instabilité de leur statut : « Les dispositifs de protection sociale équipant ces deux marchés différents, et contribuent à inscrire

les échanges dans deux univers disjoints. » (p. 87). Ainsi, contrairement aux pigistes pour lesquels il n'est pas prévu d'aménagements particuliers, les comédiens bénéficient d'une protection sociale adaptée aux spécificités de leur salariat. L'auteur poursuit la comparaison, et remarque que la protection attachée au statut du comédien intermittent a conduit à la quasi-disparition des comédiens non intermittents. À l'inverse, alors que les pigistes exercent sous un statut très peu protégé, la grande majorité des journalistes français ont signé un CDI avec leur employeur.

Quelles formes ces relations « d'entrepreneuriat salarié » prennent-elles lorsqu'elles mettent en contact les comédiens intermittents, les pigistes et leurs employeurs ? Le quatrième chapitre décrit le rôle que jouent ces relations dans « l'aménagement de l'incertitude inhérente à ces secteurs », dans une activité « marquée par l'intermittence dans le travail et la fréquence des ruptures biographiques » (p. 101). Il s'agit, autrement dit, de savoir comment les parties en présence s'efforcent de stabiliser, de réduire l'incertitude de ces relations de travail caractérisées par une suite de petits engagements. L'auteur montre que les pigistes et les comédiens qui parviennent à se maintenir sur leurs marchés du travail respectifs s'appuient sur deux ressources principales : leur capacité à s'adapter aux demandes spécifiques et ponctuelles de leurs interlocuteurs, et leur capacité à renforcer l'attachement qui les lie à l'employeur. Ces deux compétences visent à permettre que cette relation désormais régulière se retrouve « encastrée dans des liens sociaux », muée « en relation de confiance, fondée sur le partage de certaines routines et conventions » (p. 126).

Le chapitre suivant prolonge cette réflexion en insistant sur l'importance de cet « employeur principal » dont disposent, le plus souvent, comédiens et pigistes. Cette prévalence du partenaire régulier, dont statistiques et entretiens attestent, permet à O. Pilmis d'infirmier l'idée très

répandue selon laquelle ces métiers s'exerceraient sur un marché anarchique, où les contractants noueraient en permanence des liens interchangeable et éphémères. Avec ces employeurs, au contraire, « les relations se rapprochent de l'idéaltype d'échange de travail salarié », combinant un volume régulier de commandes et « l'assurance, passé un certain cap, de la poursuite de la relation » (p. 134). Qu'est-ce qui fait que cette relation s'est nouée ? Qu'est-ce qui fait qu'elle dure ? Tout à sa discussion des thèses économiques néo-classiques, l'auteur insiste sur « la dimension processuelle et "erratique" de la constitution par les pigistes, les comédiens et leurs partenaires, de "noyaux durs" de partenaires d'échanges » (p. 151). Un processus où, contrairement à ce qui est supposé se produire sur un marché abstrait, certains acteurs mettent en avant des valeurs morales – ici, la loyauté – pour expliquer la pérennité de leurs engagements.

On comprend d'autant mieux l'importance de ce lien social et moral tissé avec l'employeur en lisant le sixième et dernier chapitre qui explore, *a contrario*, la difficulté pour les comédiens et les pigistes à faire valoir leurs droits de salariés lorsqu'ils en ont besoin. À partir d'exemples recueillis en entretiens, O. Pilmis décrit la gêne de ces professionnels, confrontés à des règles d'indemnisation du chômage complexes et parfois peu adaptées à leur situation. Autre écueil de l'application du droit du travail à l'activité intermittente : la saisine des tribunaux contre un employeur irrespectueux. Potentiellement rémunérateur en termes de dommages et intérêts perçus, ce rappel au droit du travail peut s'avérer, dans ce type de salariat, bien trop coûteux en ce qu'il interdirait toute perspective de collaboration future avec cet employeur.

Eu égard à la qualité de cet ouvrage, on lui adressera ici quelques critiques. On regrettera surtout ce flou parfois sensible entre le projet précis du livre, la description du marché du travail de deux activités hautement qualifiées de production du symbolique, et le projet de penser « l'intermittence » en

général. Ce flou est présent dès le titre, il se poursuit avec la mention des débats contemporains sur l'érosion du salariat. On ne parle alors plus tout à fait de la même chose. Car le travail intermittent concerne aujourd'hui une population bien plus vaste, et englobe notamment des temps partiels contraints de personnels peu qualifiés, bien moins aptes à s'accommoder de l'intermittence que les populations qu'étudie O. Pilmis. Autrement dit, l'auteur nous convainc lorsqu'il pointe les limites de la description des pigistes et des comédiens en termes de « précarité », puisque cette description nie une grande part de leurs ressources. Pour autant, on peut regretter sa discrétion quant à la généralisation possible de son étude à d'autres catégories de population.

On objectera ensuite que la seule analyse des relations employeurs/salariés peine à mesurer le risque structurel vécu par les journalistes et les comédiens intermittents sur leurs marchés respectifs. Le livre d'O. Pilmis nous décrit certes des carrières qui durent, s'agrègent autour d'un employeur principal, et des salariés qui, dans le même temps, enrichissent leur maîtrise des grammaires du milieu. Mais que devient ce contrat de bonne intelligence lorsque l'employeur se retrouve en difficulté, obligé de gérer la pénurie de commandes ? L'intermittent peut alors être renvoyé à sa situation de sous-traitant, au contrat facile à rompre.

Au-delà de ces remarques, on peut relever que ce livre est l'un des rares à traiter en profondeur une question – l'intermittence au travail – trop souvent effleurée, car politiquement sensible. Sa réflexion offre ce faisant des pistes à ceux qui souhaitent étudier les trajectoires sociales des producteurs de symbolique, des professionnels de la communication dont les effectifs croissent avec l'essor des industries de l'internet, et dont la précarité est désormais la porte d'entrée obligatoire dans les débuts de carrière.

Gaël Villeneuve

*Laboratoire Communication et Politique (LCP)
CNRS-Université Paris Dauphine*

**Chauvin (Sébastien), Lerch (Arnaud),
*Sociologie de l'homosexualité.***

Paris, La Découverte (Repères, 618),
2013, 122 p., 10 €.

Sociologie de l'homosexualité, de Sébastien Chauvin et Arnaud Lerch, est une excellente introduction à la sociologie de l'homosexualité et, plus généralement, aux études gays et lesbiennes. Dans l'espace francophone, elle est appelée à prendre la place qu'occupe *Sexuality* ([1986] 2009) de Jeffrey Weeks dans l'espace anglophone. Elle présente et commente les principales recherches, francophones comme anglophones, sur l'homosexualité.

Dès les premières pages, les auteurs abordent la question de la délimitation de l'objet « homosexualité » et affichent l'ambition de le considérer sous deux angles. D'une part, l'homosexualité apparaîtra comme un fait sociohistorique dont la sociologie étudie les interactions avec d'autres réalités sociales comme l'homophobie, la famille et le genre. De l'autre, elle apparaîtra comme une population spécifique, celle des gays et lesbiennes, dont la sociologie étudie les modes de vie, formes identitaires et interactions sociales.

Le premier chapitre rappelle quelques grandes étapes des sciences sociales dans le champ de l'homosexualité. Comme point de départ, les auteurs ont choisi les travaux d'Alfred Kinsey dans les États-Unis des années 1940. Sa notion d'un continuum entre hétérosexualité et homosexualité – la célèbre échelle de Kinsey allant de l'hétérosexualité exclusive à l'homosexualité exclusive en passant par la bisexualité – et ses estimations statistiques concernant les comportements sexuels de ses contemporains ont eu un impact inédit non seulement sur la sociologie de la sexualité, mais aussi sur l'opinion publique. Comme le concluent les auteurs, les statistiques d'A. Kinsey ont indéniablement contribué à la banalisation sociale du fait homosexuel. Cependant, un autre courant sociologique a tourné le dos à A. Kinsey peu de temps après, représentant « une rupture à la fois

dans l'histoire de la sociologie et dans celle de l'homosexualité » (p. 11) : l'interactionnisme symbolique. Les notions de carrière, de stigmaté, d'identité et de script caractérisent depuis lors une nouvelle approche de l'homosexualité selon laquelle l'homosexualité n'est plus un fait statistique, mais un fait identitaire, un rôle, une carrière. « Une voie de recherche est tracée : celle d'une étude de la genèse sociale de l'identité homosexuelle à l'échelle de l'individu et de son entourage. » (p. 14). C'est la voie de recherche qui, pour S. Chauvin et A. Lerch, représente la sociologie de l'homosexualité d'aujourd'hui.

Si la sociologie se limite ainsi à l'échelle de l'individu et de son entourage, l'échelle sociohistorique continue d'être étudiée par d'autres disciplines sociales : philosophie, histoire, sciences politiques, ethnologie. La suite du premier chapitre est donc consacrée à leurs contributions à la « sociologie de l'homosexualité », et en premier lieu à la grande controverse des années 1980, qui opposait philosophes et historiens au sujet de l'émergence de l'homosexualité contemporaine. Elle est connue comme la controverse entre « constructionnisme » et « essentialisme » (p. 15). Le premier, se référant à Michel Foucault (*La volonté de savoir*, Gallimard, 1976), considérait l'homosexualité comme une invention discursive du XIX^e siècle, issue de la psychiatrie, dans le but non pas de réprimer mais de cantonner un ensemble de perversions à l'intérieur d'une minorité identitaire. Le second fut incarné notamment par des historiens, comme le notent S. Chauvin et A. Lerch. Contrairement à ce qu'ils laissent entendre, ceux-ci ne défendaient pas une conception « essentialiste » de l'histoire de l'homosexualité. Leur conception, aussi historique que celle des constructionnistes, accordait davantage d'importance au social, au politique et à l'économique qu'au discours médical et psychiatrique. Sans référer aux termes de la controverse de l'époque, S. Chauvin et A. Lerch reprennent aujourd'hui cette position. S'opposant à la « vulgate constructiviste » (p. 15) foucauldienne, ils concluent que

l'identité homosexuelle a effectivement émergé « sans lien avec la psychanalyse » ni avec la psychiatrie (p. 17), mais suite aux « transformations urbaines et sociales » (p. 16). Cette position originale est la bienvenue dans la sociologie de l'homosexualité.

Le chapitre 2 présente des sujets d'une grande actualité et dont l'importance pour l'homosexualité est évidente : l'homophobie, l'hétérosexualité, l'invisibilité et le *coming out*, les discriminations et discours anti-homosexuels. Si les auteurs ont raison d'y consacrer un chapitre, force est de constater que les sociologues y sont peu présents. Historiens, philosophes et politistes se partagent l'essentiel des recherches, et on lira avec intérêt la présentation de leurs travaux.

Nous retrouvons la recherche sociologique dans les chapitres 3 et 4, consacrés aux modes de vie gays et lesbiens. Quittant l'échelle sociale pour celle des individus, celle de la « minorité », les auteurs commencent par en rappeler l'ordre de grandeur. L'enquête « Contexte de la sexualité en France » (CSF) (INSEE, 2006) a estimé que 1,1 % des hommes et 0,5 % des femmes s'identifient comme homosexuel-le-s ; 1,1 % des hommes et 0,8 % des femmes comme bisexuel-le-s. Si les bisexuels s'avèrent donc un peu plus nombreux que les homosexuels, ils n'apparaîtront que très peu dans la suite des chapitres consacrés aux modes de vie. Il s'agit moins d'une inadvertance des auteurs que d'un changement d'objet. En effet, en passant de l'échelle de la société à celle des individus, l'objet d'étude n'est plus l'homosexualité mais l'homosexuel-le, et celui-celle-ci se définit le plus souvent par auto-identification, excluant par là les bisexuel-le-s. Ce saut qualitatif d'un fait social à un fait individuel est un piège bien connu de la sociologie. La sociologie du genre ne se limite pas à la sociologie des femmes, ni celle du crime à celle des criminels, etc. De la même façon, la sociologie de l'homosexualité ne se limite pas à la sociologie des gays et lesbiennes. Le pari du livre de S. Chauvin et A. Lerch est d'embrasser les deux

approches, même si elles ne s'emboîtent pas, et en effet, la sociologie des modes de vie gays et lesbiens ne manque pas d'intérêt.

Ainsi, la dimension urbaine du mode de vie gays semblait aller de soi. Volonté d'échapper au contrôle de la famille, recherche d'anonymat et d'entre soi semblaient des hypothèses suffisantes pour expliquer la fuite vers la ville attestée de longue date. Mais les recherches récentes interrogent ces certitudes. Elles ont mis au jour de grandes différences entre urbanité gay et urbanité lesbienne, la première étant plus accusée que la seconde. Gays et lesbiennes ne fuient-ils pas de la même façon le contrôle familial, n'auraient-ils pas le même désir d'entre soi ? Par ailleurs, l'urbanité gay européenne s'avère davantage commerciale et moins résidentielle que l'urbanité gay états-unienne. Quels mécanismes produisent ces différences et quelles en sont les conséquences pour les gays et lesbiennes, par exemple des classes populaires ? Ces questions n'ont pas encore trouvé de réponses.

Le chapitre 4 est dédié à l'amitié, au couple et à la famille homoparentale. Les recherches sociologiques sur ces sujets ont été nombreuses au cours des dernières décennies. Leur présentation suit une logique intéressante, mettant en rapport la particularité de l'amitié homosexuelle, la faible fréquence du couple cohabitant et l'émergence de nouvelles formes de relations d'amour. Les amitiés particulières des siècles précédents – notamment, mais pas seulement, entre femmes – ont été décrites par de nombreux historiens, suite à Lilian Fadermann (*Surpassing the Love Of Men*, William Morrow & Company, 1981). Elles semblent avoir préfiguré le couple d'aujourd'hui. S. Chauvin et A. Lerch les mettent en rapport avec des travaux actuels sur l'amitié homosexuelle. Ceux-ci confirment la « particularité » de l'amitié homosexuelle qui se substitue, partiellement, à la famille d'origine et aux pairs de l'enfance et de l'adolescence. L'amitié homosexuelle continue donc de constituer

une toile de fond particulière du couple de même sexe.

Le couple homosexuel a donné lieu à des études plus nombreuses mais aussi plus conflictuelles. Reprenant l'enquête CSF (INSEE, 2006), les auteurs rappellent d'abord la faible fréquence de la vie de couple parmi celles et ceux qui ont une pratique homosexuelle. Ils présentent ensuite les différentes interprétations de cette particularité. Certains y voient une conséquence de la stigmatisation, appelée à diminuer avec celle-ci. D'autres un signe de modernité, d'exemplarité même pour la population hétérosexuelle. La diffusion du couple et la revendication de sa reconnaissance légale deviennent alors un enjeu normatif. S. Chauvin et A. Lerch présentent de façon claire les différentes positions théoriques et politiques, sans oublier la leur, qu'ils développent au travers de la notion de banalisation, préférée à celle de normalisation. Le couple de même sexe se serait banalisé comme un style de vie parmi d'autres, sans que celui-ci soit érigé en nouvelle norme ou en nouvelle variante d'une norme traditionnelle. Le lecteur disposera des éléments théoriques pour déterminer son propre point de vue. En revanche, si le livre est très complet sur la plupart des sujets, on regrette ici l'absence de références sociodémographiques sur le couple de même sexe qui, pourtant, se sont multipliées depuis les travaux pionniers de Dan Black, Gary Gates, Seth Sanders et Lowell Taylor (« Demographics of the Gay and Lesbian Population in the United States: Evidence from Available Systematic Data Sources », *Demography*, 2000, 37, 2, p. 139-154). Depuis, de nombreux instituts nationaux de statistiques ont pris le relais et publient des statistiques sur les couples de même sexe. Le constat général est celui d'une forte croissance depuis la fin du xx^e siècle. Pour la seule période 2000-2010, les États-Unis ont enregistré une hausse de 80 % du nombre de couples de même sexe (US Census Bureau, 2012, *Households and Families*, 2010) ; l'Angleterre/Pays de Galles une hausse de

147 % (Office for National Statistics, 2012, *Families by Family Type and Presence of Children*) ; l'Allemagne a enregistré une hausse de 64 % entre 1996 et 2006 (Bernd Eggen, *Gleichgeschlechtliche Lebensgemeinschaften mit und ohne Kinder. Eine Expertise auf der Basis des Mikrozensus 2006*, IFB – Materialien 1-2009). Ces estimations contrastent fortement avec l'hypothèse de stagnation, voire de recul, retenue par S. Chauvin et A. Lerch sur la base de l'« Enquête presse gay » de 2004. Toutes les estimations peuvent être contestées, certes, mais il aurait été intéressant d'envisager les différentes hypothèses sur l'évolution du couple de même sexe, en rapport avec la question de la banalisation et de l'exemplarité du couple de même sexe.

En présentant les mouvements politiques et associatifs, le chapitre 5 reprend le regard sociohistorique. Les auteurs s'inspirent notamment du travail de l'historien John d'Emilio (*Sexual Politics, Sexual Communities*, The University of Chicago Press, 1983) pour qui les transformations urbaines, économiques et sociales ont permis l'émergence d'identités homosexuelles, leur organisation en communautés, puis en mouvement politique, une fois les opportunités politiques réunies. Les auteurs étendent les analyses davantage marxistes que foucaaldiennes de J. d'Emilio vers la question de la mondialisation homosexuelle. L'émergence d'identités homosexuelles dans le monde non euro-américain apparaît alors comme le résultat de « transformations économiques et urbaines » (p. 94), plutôt que d'un impérialisme culturel.

Une nouvelle fois, le chapitre s'appuie essentiellement sur les travaux de non-sociologues. S'il est vrai que ceux-ci n'appartiennent pas à la sociologie de l'homosexualité au sens strict du terme, pour autant, nous savons gré aux auteurs de les inclure dans l'ouvrage, car l'émergence de l'identité homosexuelle constitue un objet sociologique à part entière. Au même titre que les « grandes questions

sociologiques » présentées dans le chapitre 6 : les classes sociales, la déviance, l'homogamie ou encore les nationalismes et dynamiques ethno-raciales. Sur tous ces sujets, les auteurs présentent les études françaises les plus récentes et pertinentes.

Dans *Sociologie de l'homosexualité*, les auteurs font le pari de réunir deux regards sur l'homosexualité, l'un sociohistorique, l'autre venant de la sociologie interactionniste. Les allers-retours donnent un livre très dense, dont l'objet ne cesse de changer d'échelle. Les auteurs en ont parfaitement conscience, mais le lecteur, s'il trouve facilement les études les plus pertinentes sur chaque thème particulier, pourra être dérouté par la diversité des approches. Celles-ci débordent largement la sociologie. Ainsi, le livre introduit non seulement à la sociologie de l'homosexualité, mais aussi aux études gays et lesbiennes.

Maks Banens

Centre Max Weber – Université Lyon 2

Dubois (Vincent), *La culture comme vocation.*

Paris, Raisons d'agir (Cours & Travaux), 2013, 202 p, 20 €.

Comment expliquer l'attractivité des formations aux métiers de l'administration culturelle, sachant qu'elles ouvrent vers des conditions d'emploi peu favorables ? C'est à cette question que l'essai de Vincent Dubois a pour ambition de répondre. En marge des travaux qu'il a précédemment consacrés à la politique culturelle (*La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Belin, 1999), l'auteur choisit ici une approche par distanciation et bâtit un « tableau de pensée » dans lequel la notion de vocation est définie comme le produit de trois éléments : le rapport réflexif des agents à leurs propres déterminations, la conception du travail comme espace de réalisation personnelle et la définition d'un métier en référence à des

valeurs ou des fonctions sociales universelles. À partir des résultats d'une enquête menée entre 2008 et 2011 auprès de candidats à une sélection de masters généralistes formant aux métiers de l'administration culturelle, l'auteur développe une réflexion sur les mécanismes de reproduction à l'œuvre dans la vocation. Les données quantitatives, obtenues entre autres par questionnaires auprès des postulants ou par traitement secondaire de statistiques INSEE, sont complétées par une cinquantaine d'observations faites notamment lors de jurys de sélection des candidats ainsi que par l'analyse de quarante-cinq dossiers de candidatures et d'une vingtaine d'entretiens avec des candidats.

L'un des points forts de cet ouvrage est d'offrir une perspective inédite sur un groupe professionnel jusqu'alors peu étudié du point de vue des trajectoires des agents le composant. Si la profession d'administrateur culturel a pu faire l'objet de diverses études (Ève Chiapello, *Artistes versus managers. Le management culturel face à la critique artiste*, Métailié, 1998 ; Paul DiMaggio, *Managers of the Arts: The Careers and Opinions of Administrators of US Resident Theatres, Art Museums, Orchestras, and Community Arts Agencies*, Seven Locks Press, 1987 ; Ivonne Kuesters, « Arts Managers as Liaisons Between Finance and Art. A Qualitative Study Inspired by the Theory of Functional Differentiation », *The Journal of Arts Management, Law, and Society*, 2010, 40, 1, p. 43-57), ces dernières s'attachent toutefois le plus souvent à situer cette fonction à travers ses pratiques et son inscription dans les antagonismes historiques qui opposent art et économie ou encore art et management. C'est ici le discours vocationnel qui est placé au cœur de l'analyse. Après avoir montré comment les métiers de l'administration culturelle font leur entrée dans l'espace des orientations possibles (chap. 1), et quelles sont les dispositions des candidats qui y aspirent (chap. 2), l'auteur invite à comprendre la vocation comme la forme rationalisée et dicible

d'une stratégie d'insertion (chap. 3), les candidats, incarnations d'un « nouvel esprit du capitalisme », ayant la particularité d'être en quête d'un rapport réenchanté au travail (chap. 4).

Le premier chapitre s'attache à analyser les mécanismes ayant contribué à l'intégration des métiers de la culture dans l'espace des orientations possibles. Trois causes sont dégagées. La première tient à la transformation de l'emploi culturel depuis les années 1980, tant en termes de multiplication que de perception des positions disponibles. À l'intérieur de cette évolution générale, les métiers de l'administration culturelle sont maintenus dans des frontières floues. Cet univers faiblement codifié est notamment caractérisé par une double incertitude : incertitude quant aux chances d'accéder à une position, d'une part, indétermination quant au type de position qui sera occupée, d'autre part. On comprend alors que cette incertitude puisse devenir attractive, tant l'indétermination peut laisser supposer qu'il est possible de « faire son poste ». À « l'incertitude attractive » s'associe alors « l'incertitude projective », qui conduit les candidats à « projeter leurs propres caractéristiques dans les positions visées » (p. 47). La transformation du marché n'est cependant pas l'unique source de l'attractivité des métiers de l'administration culturelle. L'offre et la demande de formation jouent également un rôle. Celui-ci est analysé au prisme de l'injonction à la professionnalisation faite aux universités. D'un côté, les responsables des filières littéraires ont trouvé dans la création de formations aux métiers de l'administration culturelle un moyen d'offrir des masters professionnalisants, de l'autre, les étudiants issus de cursus littéraires trouvent dans ces masters des formations auxquelles arrimer le projet professionnel qui leur est demandé. L'offre de formation et l'existence de positions sur le marché ne suffisent toutefois pas à susciter des vocations. Il faut en effet pour cela des agents qui aient les dispositions « susceptibles de transformer ces conditions objectives et

collectives en aspirations subjectives et individuelles » (p. 65).

Ce sont ces dispositions que V. Dubois analyse dans le deuxième chapitre. La première caractéristique de la population étudiée réside dans son exceptionnel taux de féminisation (85 % de femmes). « Bien nés » (avec plus de 45 % d'enfants de cadre ou profession intellectuelle supérieure), les postulants sont également dotés d'un important capital scolaire. Celui-ci se répartit essentiellement entre deux tendances : l'excellence scolaire dans des formations littéraires d'un côté, le passage par des classes préparatoires (25 %) et des IEP (8 %) de l'autre. Deux structures de capital scolaire (spécialisé *versus* généraliste) coexistent donc. Les candidats bénéficient, enfin, d'une socialisation précoce à la culture. L'intensité de leurs pratiques culturelles représente un motif explicatif de leur vocation, une base à partir de laquelle celle-ci est « subjectivement vécue et publiquement exprimée » (p. 85). L'ensemble des postulants étudiés s'oriente ainsi vers des masters fortement sélectifs. Pour autant, l'auteur souligne une contradiction : alors qu'ils s'engagent dans une procédure de recrutement supposant une détermination forte (dans les deux sens du terme), les candidats présentent des projets professionnels imprécis. Cette contradiction apparente invite alors à s'interroger sur le « sens d'une orientation ».

Le troisième chapitre répond à cette contradiction en pointant un antagonisme entre attentes universitaires et ethos professionnel des métiers de la culture. Alors que l'université attend des étudiants un projet professionnel défini, c'est l'ouverture qui est valorisée par les professionnels de la culture. Nourrir un intérêt exclusif pour une discipline artistique est en effet considéré, dans le secteur culturel, comme une « quasi-impossibilité axiologique » et une « erreur professionnelle » (p. 113). L'imprécision des projets des candidats est alors interprétée par l'auteur comme la manifestation d'une stratégie d'adaptation des postulants aux normes de l'univers professionnel visé. Leur

vocation apparaît ainsi plus comme une vocation pour un secteur – la culture – que pour un métier. La démonstration, aussi rigoureuse soit-elle, aurait gagné ici à rendre plus explicite le travail de distanciation de l'auteur. En effet, s'il objective les stratégies d'adaptation des candidats, V. Dubois prive toutefois le lecteur d'une présentation des modes d'évaluation et des jurys de sélection auxquels le discours vocationnel des candidats a pour but de s'adresser. Cela étant, en montrant que l'administration culturelle constitue une « troisième voie entre art et enseignement » (p. 117), l'auteur donne ensuite à voir clairement l'une des composantes de sa définition de la vocation : la réflexivité des agents par rapport à leur destin probable. Le cas de l'alternative enseignement/administration culturelle est significatif. Les caractéristiques sociales et les types de capitaux valorisés dans les métiers de l'enseignement et dans ceux de la culture sont en effet proches. Pour autant, certains candidats délaissent les premiers pour leur préférer les seconds. Constitué comme repoussoir, l'enseignement est alors doté d'une fonction négative qui permet aux postulants d'affirmer l'authenticité de leur vocation : leur choix de la culture apparaît d'autant plus libre et personnel qu'il aurait pu être différent.

Pour comprendre les ressorts de l'orientation, V. Dubois identifie, enfin, quatre logiques sociales. C'est d'abord le « rêve d'ascension » qui caractérise les diplômés issus des classes populaires. Fortement spécialisés, dotés d'un faible capital social, ils seraient pris entre d'un côté de maigres chances d'intégrer des masters sélectifs et de l'autre une faible probabilité d'atteindre des positions prestigieuses. Face à eux, les enfants de parents exerçant dans le secteur culturel (17 %) bénéficient d'une socialisation précoce à la culture, favorisant une logique de « reproduction professionnelle ». Les enfants de classe supérieure exposés au déclassement trouvent quant à eux dans le secteur culturel le prestige susceptible d'adoucir l'éventuel échec de la conversion de leur capital scolaire en

ressource professionnelle. Enfin, les candidats issus d'IEP poursuivent une stratégie visant à « ne se fermer aucune porte » (p. 143). L'espace de l'administration culturelle correspond donc à des dispositions fortement dispersées, allant des agents exposés au risque de déclassement à ceux en quête d'ascension sociale. Cette caractéristique est représentative de la position de l'administrateur : celle d'un passeur.

L'administrateur est en effet un intermédiaire entre les mondes de l'art, de l'économie, de la politique. Il est également situé dans un entre-deux en termes de position sociale (espace allant des classes moyennes aux classes supérieures). À ces positions correspondent des dispositions, celles de candidats pris dans un rapport au monde social à la fois critique et en quête de conformité. Les futurs administrateurs envisagent ainsi le travail de façon réaliste (trouver un travail sérieux) tout en y voyant le lieu d'un épanouissement personnel (se réaliser). Le rapport au travail et plus largement le rapport au monde font alors des candidats à l'administration culturelle l'incarnation d'un « nouvel esprit du capitalisme » (p. 173). Critiques à l'égard des logiques capitalistes, ces étudiants ne s'en approprient pas moins les technologies du marketing et de la gestion ; moins dépolitisés que les individus de leur âge, ils envisagent la politique en marge de ses formes institutionnalisées, s'engageant très minoritairement dans des organisations partisanes.

L'ouvrage, on le voit, se concentre sur la « genèse des orientations vers les métiers de l'administration culturelle » (p. 186). Pour assumer cette ambition, l'étude porte sur un échantillon homogène obtenu en limitant l'enquête à un temps précis, situé en amont de l'insertion professionnelle, et à un type spécifique de formations (masters 2 d'universités publiques et d'IEP). Les écoles supérieures du secteur privé et les masters spécialisés ne sont pas pris en compte. Si ce parti pris méthodologique permet notamment de procéder à une « historicisation des variables mobilisées » (p. 15) et d'inclure une réflexion utile sur l'évolution des formations universitaires, il exclut cependant

de l'analyse tout un pan des aspirants administrateurs. Alors qu'il souligne l'inégal prestige des formations qui donnent accès à l'administration culturelle, V. Dubois ne traite pas notamment de ceux que l'on pourrait qualifier de futures élites du groupe professionnel étudié. Le pendant de ce parti pris réside par ailleurs dans l'absence d'un réel traitement des candidats malheureux aux masters étudiés. Inclus dans l'échantillon, ils auraient pu nourrir une étude plus étoffée des logiques de reconversion du discours vocationnel et, ce faisant, des éventuelles correspondances entre les formations. Ce développement aurait pu contribuer à approfondir la piste d'une redéfinition des métiers vocationnels en général, piste au demeurant évoquée par l'auteur dans une conclusion qui invite à repenser les frontières de ces métiers en considérant l'économie sociale, la communication ou encore l'humanitaire au prisme de la vocation.

Marion Demonteil

IRISSO – Université Paris Dauphine-CNRS

Pansu (Pascal), Dubois (Nicole), Beauvois (Jean-Léon), *Dis-moi qui te cite, et je saurai ce que tu vaux. Que mesure vraiment la bibliométrie ?*

Grenoble, Presses universitaire de Grenoble (Point de vue & Débats scientifiques), 2013, 127 p., 14 €.

Pascal Pansu, Nicole Dubois et Jean-Léon Beauvois sont spécialistes en psychologie sociale. Si la sociologie des sciences n'est pas leur discipline de prédilection, ils s'attachent à en traiter l'un des objets classiques : l'évaluation des chercheurs. Ils s'intéressent aux usages de la bibliométrie et en étudient les capacités à mesurer « la qualité » d'un article ou d'un scientifique. Le livre est organisé autour de cinq chapitres, pouvant être rassemblés en deux parties distinctes. Les trois premiers (« L'évaluation comme nécessité organisationnelle », « Une introduction à la

bibliographie d'impact », « Aperçu dans le paysage scientifique français ») permettent aux auteurs de spécifier leur prise de position à l'égard de l'évaluation, de revenir sur l'histoire de la discipline bibliométrique et de décrire, grâce à une enquête par questionnaire menée entre 2011 et 2012, quelques-unes des pratiques professionnelles qu'induit l'usage du facteur d'impact (*impact factor*) et de l'indice h. Selon P. Pansu, N. Dubois et J.-L. Beauvois, l'évaluation des chercheurs est indispensable à l'organisation du monde de la recherche en ce qu'elle soutient toutes opérations de sélection et de rétribution de la main-d'œuvre scientifique. De plus, expliquent-ils, la bibliométrie constitue une partie d'une discipline plus vaste – la scientométrie – dont l'objectif est de bâtir un savoir scientifique relatif aux mondes de la recherche. En cela, elle ne saurait être réduite à une connaissance experte, uniquement placée au service du management de la science. Ces clarifications apportées, les auteurs en viennent à présenter les principaux résultats de leur enquête. Ils y montrent que le facteur d'impact (mesure de la visibilité d'une revue) et l'indice h (mesure de l'audience d'un chercheur) prennent davantage la forme d'instruments d'orientation des pratiques éditoriales qu'ils ne mesurent effectivement l'excellence d'une publication ou d'un auteur. Dans la seconde partie (regroupant les chapitre « Perspectives critiques des pratiques évaluatives de la recherche » et « Pour une évaluation bibliométrique non inféodée »), les auteurs s'attachent à décrire ce que les instruments bibliométriques mesurent effectivement et dressent une série de propositions susceptible de constituer la base d'un système d'évaluation qui ne soit pas « inféodé » au pouvoir exercé par les institutions et les réseaux scientifiques les plus puissants, à savoir – nous disent les auteurs – les revues et les chercheurs étasuniens.

Selon P. Pansu, N. Dubois et J.-L. Beauvois, l'évaluation « est une nécessité organisationnelle » (p. 10). En effet, posent-ils, « la performance d'un

groupement est fonction de la maximisation des compétences des agents sociaux » et de la « maximisation de leur motivation » (p. 13). Pour assurer l'excellence d'un système de recherche, il faut pouvoir mesurer les qualités de scientifiques de chercheurs donnés autant que leur appétence pour le métier. Les individus conjuguant ces deux caractéristiques sont censés être les plus à mêmes de contribuer au succès de leur organisation. Symétriquement, l'évaluation se révèle être l'outil approprié pour mesurer la « remplaçabilité » (p. 10-11) des agents en poste et déterminer si des *outsiders* plus performants ne pourraient pas prendre leur place. Deux écueils empêchent l'instauration d'un système d'évaluation propre à maximiser la performance des systèmes de recherche, particulièrement en France. Premier écueil, les individus et les institutions mandatés pour évaluer les scientifiques ne sont pas légitimes au regard d'une part importante des chercheurs. Ces derniers contesteraient aux « technocrates » toute compétence à les évaluer (p. 14). Si les auteurs souscrivent en partie à cette prise de position en forme d'autodéfense des frontières du groupe professionnel, ils montrent avant tout que, des ministères aux instances européennes, nombre d'agents « veulent faire passer une conception non nécessairement partagée et quelque fois même contestable de la performance universitaire et, donc, plus globalement de l'Université » (p. 14). Aux yeux de P. Pansu, N. Dubois et J.-L. Beauvois, bâtir de bons protocoles d'évaluation requiert plutôt que les futurs évalués et les futurs évaluants travaillent de concert à la conception des méthodes de mesure des qualités. Le deuxième écueil est imputable uniquement à certains universitaires. Ceux qui critiquent la quantophrénie et la fièvre d'évaluation (qualifiée ici d'« évaluation mania ») sont accusés de formuler une « analyse idéologique » (p. 14) et d'être incapables de réflexivité : si leur prise de position « peut parfois être convaincante [...] pour l'être pleinement, elle devrait pouvoir s'appliquer à tout type d'évaluation, y compris celle qu'ils pratiquent eux-mêmes dans ou en dehors de leur université »

(p. 14), est-il expliqué. À suivre l'argumentaire défendu, « refuser la quantification [...] revient à refuser la clarté de la pensée et/ou à louer le flou d'une pensée » (p. 15). Les auteurs se posent en défenseurs d'une évaluation dont la conception procède d'une collaboration entre les académiques et les technocrates, et qui puisse être énoncée en chiffres plutôt qu'en lettres. À ces deux conditions, il serait possible de repérer les chercheurs les plus performants et de les rétribuer en prix, en budgets et en postes. Il deviendrait également plus aisé de pointer les moins excellents... mais, à ce sujet, le sort qu'il convient de leur réserver n'est pas développé.

Dans le deuxième chapitre, les auteurs s'attachent à distinguer la rigueur des projets scientométriques des usages communs dont la bibliométrie d'impact fait l'objet. Les premiers sont l'œuvre de chercheurs qui tentent de concevoir des outils permettant de mesurer « l'influence scientifique » d'un travail ou « son pouvoir d'inspiration » (p. 24), d'appréhender l'excellence d'une revue (p. 29-36) ou d'un chercheur (p. 36-40), comme de cartographier les mondes de la recherche en fonction des foyers de production d'énoncés scientifiques qui les composent (p. 40-43). Les seconds renvoient à des pratiques de hiérarchisation des publications et des scientifiques d'autant plus contestables qu'elles sont justifiées en référence à des instruments de comptage (le facteur d'impact et l'indice h) qui, aux yeux même de leurs concepteurs, renseignent de manière très parcelle de la qualité d'une contribution ou d'un contributeur (p. 35). Ce chapitre offre aux lecteurs peu avertis des subtilités des instruments bibliométriques une présentation fine des différents outils en vigueur. Toutefois, l'ambition des auteurs est bien plutôt de montrer comment de descriptifs, ces indices bibliométriques sont devenus performatifs.

L'analyse de ce processus est exposée au troisième chapitre. Les auteurs se réfèrent alors à une enquête par questionnaire réalisée entre 2011 et 2012, dont l'objectif consistait à « connaître les opinions et les pratiques effectives des chercheurs en matière de

bibliométrie » (p. 48). Ils y expliquent combien la connaissance des outils bibliométriques et des « résultats » qu'ils produisent est très inégalement répartie selon les disciplines : les chercheurs des sciences dites « dures » sont bien plus avertis que leurs homologues des sciences dites « molles ». Les auteurs ont calculé que près de 85 % des spécialistes des SHS interrogés sont incapables d'indiquer le facteur d'impact des revues où ils publient quand « 95,6 % des chercheurs en sciences de la nature et de l'ingénieur, 88,9 % en sciences de la vie [et] 76,9 % en sciences de la terre » réussissent à répondre à cette question (p. 55). Parallèlement, les membres du premier groupe sont plus de 80 % à ne pas connaître leur indice h tandis que 78 % des spécialistes des sciences de la terre, 80 % des spécialistes des sciences de la vie et 83 % des spécialistes des sciences de la nature et de l'ingénieur sont en mesure de le mentionner (p. 55). Aussi, montrent P. Pansu, N. Dubois et J.-L. Beauvois, une tendance se dégage qui laisse à penser que plus les chercheurs sont inscrits dans une discipline dont les revues sont bien « notées » et plus leur indice h est élevé, mieux ils connaissent les outils bibliométriques et plus ils tendent à les considérer comme permettant « une évaluation rapide » et relevant de « mesures objectives, pratiques, impartiales, transparentes et qui facilitent les comparaisons interindividuelles et groupales » (p. 58).

Harriet Zuckerman (« Nobel Laureates in Science: Patterns of Productivity, Collaboration, and Authorship », *American Sociological Review*, 1967, 32, 3, p. 391-403) montrait qu'au sein du monde scientifique il n'est pas inconvenant de dire sa fierté d'avoir reçu un prix mais qu'il est particulièrement mal venu de travailler dans le but d'en obtenir. De manière comparable, les auteurs expliquent combien travailler avant tout à écrire des articles susceptibles d'être publiés dans des revues à fort facteur d'impact de manière à augmenter son indice h contrevient à certaines conventions sociales en vigueur dans les mondes de la recherche... mais que connaître ses « performances » et montrer

de la satisfaction à avoir un indice supérieur à 40 n'est pas répréhensible du point de vue des normes du groupe. En d'autres mots, les scientifiques entretiennent une certaine ambivalence à l'encontre des outils bibliométriques et des classements d'excellence qu'ils induisent. S'ils les regardent avec un œil critique, beaucoup tentent néanmoins de travailler pour y apparaître à leur avantage.

Dans les deux derniers chapitres, et après avoir démontré en quoi les indicateurs les plus communément utilisés placent les chercheurs dans « l'incapacité de différencier ce qui relève de l'influence scientifique [...] de ce qui relève d'une forme de succès commercial » (p. 75), ils expliquent comment les évaluations fondées sur le facteur d'impact et l'indice *h* condamnent les chercheurs « à ne plus prendre de risque et à se faire connaître par la voie de la performance dans le conformisme théorique et conceptuel » (p. 77). Pour justifier cette analyse, les auteurs se réfèrent à l'exemple de « trois collègues français qui se sont vus écrire [...], comme seule justification sérieuse du refus de leur article [...] que, malgré l'intérêt évident du travail soumis et les jugements des experts globalement positifs, leur article était jugé comme "n'intéressant pas suffisamment de monde", donc pas à la mode, pour pouvoir être publié » (p. 78). La suite du livre prend une tournure plus « politique ». Il est question de montrer combien la « mode » – *i.e.*, le « conformisme conceptuel et théorique » – est dictée depuis les États-Unis. Dès lors, et selon P. Pansu, N. Dubois et J.-L. Beauvois, obtenir un indice *h* élevé, condition de plus en plus obligée pour faire valoir la qualité de ses travaux, requiert avant toute chose d'intégrer les réseaux de chercheurs nord-américains et de satisfaire aux exigences des revues qu'ils éditent. En effet, l'ambition des scientifiques à placer leurs travaux qu'ils jugent les meilleurs dans les revues les mieux « notées » se double désormais d'une propension toujours plus nette à adapter leurs manières de faire et d'écrire la science (mobiliser des méthodes et des concepts) en fonction des attentes et des

habitudes de pensée des instances et des individus tenants les comités de lecture des journaux les plus excellents du point de vue de la bibliométrie d'impact : à savoir, les institutions et les chercheurs étasuniens.

Finalement, de la première à la seconde partie, le livre glisse d'une analyse des effets de la bibliométrie d'impact sur le travail dans la recherche à un essai de géopolitique de la science dont les conclusions suggèrent que les mesures contemporaines de l'excellence scientifique reflètent avant tout le degré d'intégration des chercheurs aux réseaux étasuniens et leur souscription aux manières et aux valeurs du monde académique nord-américain. Enfin, et en faisant preuve d'un peu d'ironie, l'on pourra s'amuser que les auteurs d'un ouvrage montrant combien la bibliométrie d'impact incite à des pratiques aussi discutables que l'auto-citation – qui, dans l'analyse, devient auto-promotion – composent une bibliographie constituée à près de 20 % de leurs propres travaux. Néanmoins, ce livre offre une présentation synthétique des outils de mesure de la qualité des chercheurs, permet de saisir quels effets ils induisent sur les pratiques scientifiques et d'appréhender (un peu confusément) en quoi les évaluations de la science qui se donnent pour objectives peuvent servir des intérêts extrascientifiques.

Jean Frances

*Groupe de sociologie pragmatique
et réflexive – EHESS*

Dubreuil (Catherine-Marie), *Libération animale et végétarisation du monde. Ethnologie de l'anti-spécisme français.*

Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques (Le regard de l'ethnologie), 2013, 224 p., 26 €.

Le « spécisme » désigne l'attitude consistant à traiter différemment des êtres selon leur appartenance à une espèce animale. Cette notion, forgée par le philosophe

Peter Singer, est utilisée par un mouvement, l'antispécisme, qui dénonce le caractère arbitraire de cette différenciation et surtout les conséquences qu'elle a sur les animaux, dont la souffrance et la mise à mort sont dès lors perçues comme inacceptables. On entend de plus en plus parler d'antispécisme dans les milieux intellectuels, selon deux modalités essentiellement : ses partisans, qu'ils soient philosophes, écrivains, expriment leur adhésion au concept et aux idées qu'il recouvre. Ses opposants, souvent situés du côté des sciences sociales, dénoncent tout autant l'inanité théorique de l'antispécisme, sa méconnaissance des relations concrètes qui existent entre humains et animaux, que les conséquences de sa mise en pratique (végétarisme généralisé, « libération » des animaux domestiques notamment). Au-delà de cette dramaturgie oppositionnelle, une troisième voie se dessine : celle de la description de l'engagement antispéciste. C'est cette voie – heureuse – qu'emprunte Catherine-Marie Dubreuil, qui propose une ethnologie du milieu antispéciste français, en retraçant l'évolution de ce microcosme depuis le milieu des années 1980 jusqu'à aujourd'hui.

Pour une bonne partie, l'ouvrage reprend les matériaux (observations participantes, entretiens et analyse documentaire) et l'analyse issus d'une thèse d'ethnologie soutenue en 2001, mais l'auteure a pris soin d'actualiser son propos en utilisant des données plus récentes. Ce faisant, C.-M. Dubreuil offre un panorama assez complet de l'antispécisme comme réalité sociale émergente, témoignant tout autant des rapports à l'engagement, de la montée d'un militantisme individualiste, que des rapports aux animaux et au vivant – très occidentaux et très modernes. Le livre se décompose en sept chapitres, suivant à peu près la chronologie de l'évolution du mouvement en France.

Le premier revient tout à la fois sur les parcours individuels de ses importateurs et sur des épisodes qui ont marqué sa mise en

réseau. On découvre ainsi que l'antispécisme français se développe à l'origine dans les milieux alternatifs, contestataires et libertaires, et qu'il diffuse ses messages sur les tables de presse des concerts punks et dans des squats. La création de plusieurs collectifs en France est retracée, notamment autour de la revue *Les Cahiers antispécistes*, et à travers leurs premières rencontres physiques (manifestations, « campings antispé »). Outre le fait de partager des caractéristiques sociales semblables (enfants de professions intellectuelles, diplômés, sensibles aux idées égalitaristes, vivant dans une marginalité revendiquée), ces militants se retrouvent autour d'un refus de toute forme de souffrance et d'exploitation animale, qu'ils considèrent comme étant incohérentes avec les discours progressistes tenus tout autant dans les milieux libertaires que dans le reste de la société (dénonciation du racisme, du sexisme, de l'homophobie). L'adoption d'un régime strictement végétarien (pas de chair animale), menant assez souvent vers un régime végétalien (pas de produits d'origine animale) est la traduction concrète de ce refus, et constitue en somme le premier acte de militantisme. Cette nouvelle façon de manger impacte directement le quotidien des antispécistes, qu'il s'agisse du choix de leur magasin d'alimentation, de leur restaurant, mais aussi des relations qu'ils entretiennent avec un entourage omnivore, pas toujours sensibilisé – et sensible – aux raisons motivant ce régime. Dans cette mesure, C.-M. Dubreuil montre bien comment, dans un pays comme la France, à la fin des années 1990, le végétarisme marginalise, isole et impose une posture de perpétuelle justification. Ce qui a pour effet de fortifier, pour un temps, le mouvement antispéciste et de le distinguer d'autres mouvements dont il est proche.

Le second chapitre met justement en évidence les spécificités de l'antispécisme français. Si celui-ci naît dans le giron de la mouvance libertaire, de nombreux points de divergence éloigneront antispécisme et anarchie (pour les anarchistes, les antispécistes,

en parlant au nom des animaux, retombent dans les mécanismes classiques de la représentation politique – pour le détail de cette critique, voir Daniel Colson, *Petit lexique philosophique de l'anarchisme, de Proudhon à Deleuze*, Le Livre de poche, 2001). L'antispécisme pourrait aussi être rapproché des associations de protection animale, et plus généralement des entreprises environnementalistes. L'intérêt de l'ouvrage est précisément de montrer qu'il n'en est rien. Car si le souci des animaux et de leur sort semble rapprocher l'antispécisme et la protection animale « classique », la posture humaniste de cette dernière est un point de division. De plus, les antispécistes sont avant tout abolitionnistes (ils souhaitent abolir toute forme de souffrance et d'exploitation animale), alors que la protection animale s'inscrit plutôt dans un modèle réformiste. Enfin, le « sentimentalisme » de la protection animale déplaît aux antispécistes, qui placent la rationalité au-dessus de tout autre moteur de l'engagement : on est antispéciste au nom de principes philosophiques, valorisant cohérence et intégrité intellectuelles. Par ailleurs, les antispécistes entretiennent à l'égard de l'idée de « nature » une très grande méfiance, qui les éloigne des associations de protection de l'environnement : ils jugent en effet que le recours au principe de « nature » a servi à justifier trop de rapports de domination (noirs/blancs ; hommes/femmes).

Cette posture anti-naturaliste, ainsi que les références théoriques des antispécistes (Jeremy Bentham, Peter Singer, Tom Regan), sont explicitées par C.-M. Dubreuil, assez longuement, dans le troisième chapitre, qui nous fait sortir de la description ethnographique. Cette plongée dans les idées antispécistes permet de mettre en évidence l'un de ses traits saillants : c'est un univers d'idées. De fait, contrairement à leurs homologues anglosaxons de l'*Animal Liberation Front*, les antispécistes français ne versent pas dans l'action directe. De plus, au nom du refus des rapports d'appropriation des êtres, ils entretiennent peu de relations directes avec

les animaux. Enfin, la conviction d'avoir raison et la nécessité de justifier son végétarisme en permanence pousse les antispécistes à affûter toujours plus leurs arguments, d'un point de vue théorique. Ce penchant pour l'intellectualisme se traduit par l'accaparement des positions dominantes au sein du mouvement par ceux qui maîtrisent l'argumentation philosophique et savent en rendre compte par l'écrit. Ceux-ci trouvent dans la littérature scientifique et philosophique des ressources pour appuyer leur point de vue et cherchent souvent à se rapprocher du monde universitaire, pour obtenir sa caution. Dans cette mesure, l'apparition récente, en France, de toute une littérature académique estampillée « éthique animale » n'a pu que contenter cette partie du mouvement antispéciste.

Mais, une autre partie, plus motivée par les actions concrètes, s'est peu à peu détachée de cet antispécisme « historique » et théorique pour militer dans d'autres associations. Les deux derniers chapitres de l'ouvrage portent justement sur cette évolution, qui consacre tout autant l'acceptation de plus en plus grande des idées antispécistes que leur progressive dissolution dans d'autres luttes. En effet, la période allant du milieu des années 2000 jusqu'à aujourd'hui a pour particularité de voir se développer les associations de protection animale portant un discours radical, sur la viande, la fourrure, l'expérimentation animale, reprenant les idées antispécistes sans pour autant se revendiquer comme tel. L'audience grandissante de ces associations est corrélée au développement du végétarisme en France, qui depuis quelques années ne concerne plus quelques marginaux, mais bien des milliers de personnes d'horizons divers, pas nécessairement militantes. C'est ainsi que, peu à peu, le combat antispéciste se transforme et épouse des objectifs plus pragmatiques : d'une abolition de la viande, on passe à l'organisation de défilés « *Veggie Pride* », sur le modèle des *Gay Pride* et à une dénonciation de la « végéphobie » (le fait de discriminer les

végétariens/taliens, en ne leur donnant pas le choix d'exprimer leurs différences alimentaires). D'une posture radicalement zoocentrée, les antispécistes ont su s'allier à des combats reprenant les grammaires politiques les plus actuelles (les luttes contre les discriminations). C.-M. Dubreuil nous donne à lire un bel exemple de mutation des modes de mobilisation, et c'est là une des grandes qualités de son ouvrage.

Parce qu'il constitue pour l'heure l'unique effort pour décrire le mouvement et l'engagement antispécistes français, le travail de l'ethnologue est précieux. Par ailleurs, l'ouvrage vient compléter une littérature en sociologie des mobilisations encore un peu pauvre au sujet de la cause animale (l'ouvrage de C. Traïni – *La cause animale (1820-1980). Essai de sociologie historique*, Presses universitaires de France, 2011 – fait figure d'exception). Néanmoins, la vertu documentaire de ce livre ne doit pas occulter plusieurs de ses limites. La première tient au comparatisme limité du propos. On s'étonne en effet de ne pas trouver plus de références à la sociologie des mouvements sociaux ou de l'engagement : on aurait aimé pouvoir mettre l'hypothèse de l'originalité du militantisme antispéciste à l'épreuve de travaux portant sur des mobilisations ne concernant pas les animaux (certaines actions antispécistes font penser aux techniques développées par Act Up – Victoire Patouillard, « Une colère politique. L'usage du corps dans une situation exceptionnelle : le zap d'Act-Up Paris », *Sociétés contemporaines*, 1998, 31, p. 15-36). De plus, la rare littérature concernant la cause animale n'est pas mobilisée, alors qu'elle aurait pu donner corps aux spécificités de l'antispécisme français (une comparaison avec le travail d'Isacco Turina, « Éthique et engagement dans un groupe antispéciste », *L'Année sociologique*, 2010, 60, p. 161-187, sur l'engagement antispéciste en Italie aurait été particulièrement bienvenue). Ces spécificités semblent parfois plus revendiquées par les militants que réellement documentées. La seconde limite de l'ouvrage est précisément liée à la posture de l'ethnologue.

On ne sait pas grand-chose des modalités d'enquête de C.-M. Dubreuil dans le milieu antispéciste. Elle ne nous dit rien des réactions suscitées par sa présence d'apprentie universitaire, dans cet univers si désireux d'obtenir la reconnaissance académique. Mais surtout, on ne sait pas qui raconte l'histoire du mouvement antispéciste : faute de sources sans doute, l'auteur livre une histoire « officielle », qui semble écrite et dite par les militants eux-mêmes. Il aurait été convenable d'en faire mention.

De la même façon, et ce sera notre troisième critique, le positionnement de l'auteur par rapport à son objet n'est pas toujours très clair. Dans son chapitre censé décrire la philosophie antispéciste (p. 91-115), C.-M. Dubreuil évoque toute une littérature anthropologique et philosophique sur les rapports nature/culture qui ne semble pourtant pas mobilisée par les antispécistes. On a alors l'impression qu'elle cherche à justifier le bien-fondé de la posture antispéciste. Impression largement confirmée lorsque quelques pages plus loin (p. 128-130) sont évoquées les nombreuses critiques faites aux antispécistes et que l'auteur suggère des réponses que ceux-ci pourraient apporter à leurs détracteurs. Quelle que puisse être la pertinence de ces arguments par ailleurs, est-ce le lieu ici de les présenter ? De plus, procédant ainsi, l'auteur passe à côté d'un bel objet sociologique : la pression critique que subissent les antispécistes, tout autant que celle qu'ils font peser sur leurs contradicteurs, est au cœur de l'expérience antispéciste, et il y aurait eu largement matière pour l'ethnologue à observer et à décrire les situations de justification, publiques ou privées, dans lesquelles se trouvent régulièrement les militants. Dans ce monde de débats, d'échanges, de protestations, qui affluent dans les domaines les plus prosaïques de l'existence (l'alimentation notamment), l'auteur aurait pu déployer une très belle sociologie de la critique et des stratégies argumentatives. Il aurait fallu pour cela traiter avec un peu plus de symétrie les « anti-antispécistes », dont la présence dans

l'ouvrage se limite à des arguments un peu désincarnés, dont l'auteure souligne volontiers le caractère peu consistant.

De fait, l'ouvrage de C.-M. Dubreuil nous offre une plongée dans l'antispécisme « vu de l'intérieur » : c'est ce qui le rend passionnant et très agréable à lire, mais c'est également ce qui pourra susciter quelques réserves.

Jérôme Michalon

*Environnement, Ville, Société
Centre Max Weber
Saint-Étienne-Lyon*

Rose (Nikolas), Abi-Rached (Joelle M.), *Neuro. The New Brain Sciences and the Management of the Mind.*

Princeton (NJ), Princeton University Press, 2013, 352 p., \$ 24,95.

Le dernier ouvrage de Nikolas Rose, co-écrit avec l'historienne des sciences Joelle M. Abi-Rached, était certainement attendu des lecteurs intéressés par ses analyses de la biomédicalisation des sociétés libérales avancées dans *Politics of Life Itself. Biomedicine, Power, and Subjectivity in the Twenty-First Century* (Princeton University Press, 2007). On pouvait espérer en effet qu'il déploie ces perspectives sur les terrains qui étaient les siens depuis ses premiers travaux dans le courant des années 1980 : les mondes psy. *Neuro* se présente ainsi comme la première tentative de dresser une cartographie d'ensemble des transformations induites dans ces mondes par les neurosciences autant que de leurs implications pour le rapport à soi et au social dans les sociétés contemporaines. Il pose ainsi un jalon important dans un champ de recherche déjà riche, à l'intersection de la sociologie de la médecine, de la sociologie des sciences et plus largement de la sociologie de l'individu. Et pourtant, s'il est passionnant, le chemin que l'ouvrage fait parcourir à ses lecteurs se

révèle en fin de compte quelque peu déroutant, stimulant parfois, frustrant trop souvent.

Neuro mobilise les références foucauliennes auxquels N. Rose a habitué ses lecteurs, et l'on ne sera guère surpris de la thèse principale de l'ouvrage : le cerveau est devenu un instrument du gouvernement des sociétés contemporaines. Après une courte introduction annonçant les principaux thèmes qui parcourent le livre, le premier chapitre donne le cadre à l'intérieur duquel comprendre cette thèse. Pour les auteurs, les neurosciences constituent un programme de recherche cohérent, dont l'émergence doit être située un moment précis des années 1960 lorsqu'un groupe de chercheurs américains d'horizons divers se rassembla pour créer une plateforme multidisciplinaire visant à élucider le fonctionnement du cerveau sur le modèle de ce qui venait d'être fait pour l'ADN. Par la suite, c'est en essayant et en recrutant des scientifiques venus d'horizons de plus en plus éloignés que ce projet est finalement parvenu à imposer largement l'idée que notre individualité devait être localisée entièrement dans nos cerveaux. Pour N. Rose et J. M. Abi-Rached, les neurosciences apparaissent ainsi moins comme une discipline que comme un « style de pensée », selon l'expression du philosophe des sciences Ludwik Fleck, dont le trait principal est l'idée que l'ensemble des processus mentaux sont réductibles à des processus cérébraux analysables au niveau moléculaire.

Disons d'emblée que ces pages sont probablement parmi les moins convaincantes de l'ouvrage, en raison tant de la légèreté de l'analyse socio-historique que du réductionnisme dont celle-ci fait elle-même preuve : on peut se demander en effet si la diversité des approches et des positions dans l'immense continent que sont devenues aujourd'hui les neurosciences peut se laisser réduire à un unique « style de pensée ». La dernière section du chapitre pourrait d'ailleurs être lue comme une réfutation de cette position lorsqu'elle retrace

les évolutions des sciences du cerveau au cours des trente dernières années et l'émergence tant du côté de la génétique que de la physiologie de visions du fonctionnement cérébral plus ouvertes à la prise en compte de l'influence de l'environnement. Cette section aboutit surtout à l'une des thèses les plus fortes de l'ouvrage : c'est cette nouvelle conception « plastique » de notre biologie qui a permis d'installer celle-ci au cœur de la gouvernementalité des sociétés contemporaines.

À ce stade de la lecture, on pouvait penser que les six chapitres suivants, qui forment le cœur de l'ouvrage, donneraient corps à cette thèse. Ils ne le font pourtant qu'indirectement. Les chapitres 2, 3 et 4 s'efforcent plutôt de démontrer le caractère fallacieux des images et représentations de l'esprit issues des neurosciences. Pour ce faire, ils emmènent le lecteur dans l'arrière-cour de la recherche explorer les usages que celle-ci fait de trois de ses instruments paradigmatiques. Ainsi, alors que l'imagerie cérébrale fonctionnelle prétend donner à voir la pensée en action, N. Rose et J. M. Abi-Rached montrent, dans le chapitre 2, que celle-ci reste en fait inaccessible derrière les écrans que sont tant la situation expérimentale que les manipulations statistiques complexes nécessaires pour produire les images colorées popularisées par les magazines. De même, le chapitre 3 souligne que les modèles animaux utilisés pour reproduire en laboratoire les mécanismes physiologiques du cerveau ou les comportements humains conduisent à des résultats que les chercheurs sont incapables de répliquer sur les humains, trahissant ainsi leur statut épistémologique douteux. Enfin, le chapitre 4 rappelle combien les classifications des maladies mentales paraissent incapables de saisir la « folie vraie » (« *true madness* », expression empruntée à Hamlet), alors que le projet développé au début des années 2000 par certains membres de l'Association américaine de psychiatrie de réorganiser la cinquième édition de son *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*

(*DSM5*) autour des résultats de la génétique et de la neurobiologie a lamentablement échoué.

Si ces trois chapitres développent ainsi une critique assez prévisible lorsqu'ils dénoncent l'écart entre ce que les neurosciences prétendent que nous sommes et ce que nous sommes réellement, les chapitres suivants développent des perspectives plus fécondes en suggérant que cet écart pourrait être d'une certaine façon l'une des clés de l'efficacité sociale et politique des neurosciences. N. Rose et J. M. Abi-Rached soulignent en effet que, loin d'être une forme de déterminisme, le réductionnisme biologique est précisément ce qui permet aux neurosciences de servir le projet libéral de responsabilisation des individus : le fait que nos pensées sont localisées dans nos cerveaux ne signifie pas que nous soyons identiques à celui-ci ; c'est au contraire parce que nous avons un cerveau que nous avons la possibilité et la responsabilité d'en garder la maîtrise. Les trois derniers chapitres du livre élaborent ce thème à partir de trois exemples différents. Le chapitre 5, sur le cerveau social, explore ainsi les débats et usages politiques des recherches menées par un segment des neurosciences constitué depuis une quinzaine d'années autour de l'idée que les comportements sociaux reposent sur une série de processus cérébraux spécifiques. Il souligne en particulier le succès, en Grande-Bretagne, de programmes élaborés au plus haut niveau gouvernemental, visant à favoriser dans les populations des formes de « réflexivité neurologique » en stimulant une prise de conscience des façons dont les cerveaux façonnent les existences individuelles. Le chapitre suivant passe en revue les recherches sur les bases cérébrales des comportements criminels et met en évidence un paradoxe : en dépit de ce qui pourrait apparaître comme une série d'arguments en faveur d'un déterminisme biologique des comportements sociaux, la doctrine du libre arbitre n'a jamais été remise en cause au sein du système judiciaire. Enfin, à partir d'un examen des travaux, en neurosciences,

sur le sens de la personne, le dernier chapitre suggère la permanence des conceptions psychologiques du soi à côté des perspectives issues de ces recherches.

On l'aura compris, les analyses développées tout au long de ces chapitres sont intéressantes, toujours informées, souvent riches. Elles soulèvent cependant plusieurs difficultés. La moindre d'entre elles n'est pas l'hétérogénéité des points de vue adoptés dans les différentes parties de l'ouvrage : ainsi, si le chapitre sur l'imagerie cérébrale emprunte aux *Science Studies* ses perspectives sur les pratiques des chercheurs de laboratoire, le suivant se lit comme un essai philosophique sur la notion de modèle en médecine. Les trois derniers chapitres sont méthodologiquement plus homogènes, mais parce qu'ils se concentrent sur trois zones de débat assez spécifiques ils développent une vision finalement quelque peu parcellaire de la socialité du cerveau. On peut penser en effet que celle-ci ne réside pas seulement dans les théories scientifiques et la rhétorique politique du cerveau social, mais qu'elle découle aussi de l'organisation des neurosciences comme monde social, avec ses communautés de chercheurs, de patients ou encore d'administrateurs et activistes, et des formes concrètes de communication et de circulation au sein de ce monde et au-delà. Or on apprend peu de choses sur ces différents aspects à la lecture de *Neuro*. De façon plus générale, l'ouvrage frustrera le lecteur qui y chercherait les résultats d'enquêtes empiriques originales : les auteurs mobilisent peu de matériau de première main et celui qu'ils mobilisent se réduit quasi exclusivement à des publications, articles scientifiques, travaux de vulgarisation ou littérature grise. On aurait pourtant souvent envie de voir et d'entendre davantage les chercheurs décrits par N. Rose et J. M. Abi-Rached, particulièrement lorsque ceux-ci suggèrent, à propos des modèles animaux, que c'est de l'intérieur même du milieu de la recherche que viennent les critiques les

plus vives à leur sujet : on peut penser en effet qu'au-delà des limites évidentes sur leur capacité à effectivement représenter des comportements humains, ces modèles ont des effets que pourrait éclairer une sociologie plus pragmatique. D'autres analyses mériteraient enfin d'être discutées, notamment quand les auteurs tendent à réduire le projet de la psychiatrie contemporaine à la recherche des bases neurales de ses pathologies, passant à côté des transformations induites dans les pratiques cliniques et l'organisation des dispositifs de santé mentale par la quantification, des échelles psychométriques aux preuves épidémiologiques, en passant par la quantification des comportements dans les dispositifs expérimentaux et le calcul statistique, dont le réductionnisme biologique n'est qu'un aspect.

N. Rose et J. M. Abi-Rached sont plus stimulants lorsqu'ils suggèrent de façon heuristique que l'essor des neurosciences marque aussi l'avènement d'une nouvelle économie du cerveau. Évoquant un déplacement à l'œuvre plus généralement dans la biopolitique contemporaine de la gestion des risques vers ce qu'ils qualifient de nouveau régime de « futurité » (*futurity*), ils soulignent combien les scénarios ou anticipations reposant sur diverses formes de modélisation économique et épidémiologique sont devenus des éléments centraux du gouvernement des sociétés contemporaines. Dans le champ couvert par les neurosciences, ce déplacement repose en particulier sur la généralisation de l'intervention précoce sur les populations à risque selon une logique de « dépistage et intervention » (*screen and intervene*), rendue possible par le développement de la psychopharmacologie autant que de nouvelles techniques juridiques. Bien que fondées sur le cas anglais, ces analyses n'auront pas de mal à convaincre le lecteur français qui aura suivi les débats sur le dépistage précoce des comportements sociaux ou encore sur la récidive des délinquants sexuels ces dernières années.

Au-delà de ces perspectives qui pourront être discutées, critiquées ou approfondies, N. Rose et J. M. Abi-Rached soulèvent finalement une question à laquelle les sociologues devront nécessairement se confronter : face à l'hégémonie grandissante du discours des neurosciences sur l'individu et le social, quelles positions les sciences sociales doivent-elles défendre et comment le peuvent-elles ? Relevant les appels issus des sciences du cerveau à développer des approches à même de rendre compte des transactions entre le social et le biologique, N. Rose et J. M. Abi-Rached suggèrent de prendre au sérieux ces ouvertures et d'engager le dialogue avec les chercheurs. Eux-mêmes affirment avoir écrit l'ouvrage dans un esprit

« d'amitié critique » avec ces derniers, et de nombreuses pages se veulent représenter une contribution directe aux débats qui animent les neurosciences. Et de fait une partie des difficultés que l'on a évoquées plus haut pourraient venir de ce que les auteurs ont tenté un effort de pédagogie, voire de vulgarisation manifeste, pour être audibles par un public plus large que le seul cercle des sciences sociales critiques. Fallait-il pour cela rester trop souvent à la surface des analyses, c'est cependant ce que l'on peut se demander.

Nicolas Henckes

*Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé,
Santé mentale et Société (CERMES3) – CNRS*